

*Voyage de l'Académie, La Rochelle, les 21, 22, 23 et 24 mai 2014*

### **Allocution du Président Alain SANS**

Je veux tout d'abord remercier le président Flouret d'avoir bien voulu nous accueillir à La Rochelle et de nous recevoir dans cette magnifique salle de l'Oratoire, à l'origine chapelle du couvent des Sœurs Blanches de l'ordre des Prémontrés et qui servit aux catholiques et aux protestants entre les sièges de 1572 et de 1647. Notre démarche qui consiste à rendre visite chaque année à une Académie sœur est en apparence singulière. Vous m'avez pourtant réservé un accueil chaleureux et bienveillant. Voilà bientôt 18 ans, qu'à l'initiative de notre confrère Jean-Pierre Dufoix, puis de notre consœur décédée, Nicole Paris nous prenons notre bâton de pèlerin pour rencontrer nos confrères des autres Académies, afin de tisser des liens d'amitié, et réaliser avec eux une séance de travail commune, ayant pour ambition de créer une relation spécifique, particulière, permettant de mieux se connaître.

Je sais bien qu'il existe les réunions de la Conférence Nationale des Académies, mais notre objectif est de créer des liens plus directs et privilégiés, ce qui est difficile lors des réunions officielles. Cette séance de travail permet, le plus souvent, de découvrir des points de convergences ignorés jusqu'alors. Je puis affirmer que cela est souvent le cas et nous avons eu la joie et la surprise d'être imités, par deux Académies, Annecy et Montauban, qui ont rendu à Montpellier la visite que nous leur avons faite précédemment et j'espère que l'Académie de La Rochelle les imitera. Cette année sera exceptionnelle puisque ce voyage a lieu à La Rochelle et seul l'éloignement physique de nos deux villes a fait que ce voyage se réalise tardivement. Mais en réalité nos deux institutions et nos deux villes sont très proches, voire jumelles par tous les liens historiques qui nous rapprochent. Cette séance en sera, j'en suis persuadé, l'illustration.

Mais auparavant, je vais saisir l'occasion qui m'est offerte de vous présenter, brièvement, l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, qui a commémoré le tricentenaire de sa fondation en 2006, puisqu'elle est l'héritière, en droite ligne, de la Société Royale des Sciences de Montpellier, fondée par lettres patentes de Louis XIV en 1706. Il en fut ainsi jusqu'à la Révolution. Les activités de cette société scientifique furent brutalement interrompues en 1793, suite aux soubresauts de la Révolution, pour renaître après quelques péripéties en 1846 sous le nom d'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier. Il faut noter que notre société comprenait, dès sa refondation une section de médecine. Elle comprend actuellement 90 membres qui se répartissent en trois sections : Sciences, Lettres, Médecine. Le Président est élu pour un an alternativement dans la section des Sciences, des Lettres et de Médecine. La permanence et la continuité de l'Institution sont assurées par le Secrétaire Perpétuel, actuellement le professeur Philippe Viallefont, qui met sa compétence et son dévouement au service de notre Compagnie. Je tiens à signaler que notre Académie possède une bibliothèque qui présente la particularité d'avoir un fonds ancien remarquable et j'ose même dire précieux. L'Académie publie annuellement ses travaux et colloques, dans un bulletin d'environ 500 pages.

Après le cadre institutionnel, je passerai rapidement sur le fonctionnement de notre Société. Nous nous réunissons tous les lundis pour une séance de communications privées, dans une salle de l'Hôtel de Lunas dont nous avons la jouissance. Tous les

premiers lundis du mois, nous donnons une conférence publique, où interviennent les académiciens mais aussi des invités venant de l'extérieur ; membres du Collège de France, grands industriels, universitaires amis... Ces communications et conférences qui constituent l'année académique sont complétées, toutes les années impaires, par un colloque de deux jours , consacré à des sujets portant sur notre Région. Les années paires nous organisons des mini-colloques d'actualités. Enfin il y a trois ans, notre Académie a décidé de créer un prix annuel, le prix Sabatier d'Espeyran, doté par la ville de Montpellier et réservé à un jeune chercheur.

Avec l'accord du président Jean Flouret, je vais brièvement introduire cette séance et montrer combien de forts liens historiques nous unissent.

Le thème des conférences d'aujourd'hui porte sur "Louis XIII et Richelieu face aux places de sûreté : La Rochelle et Montpellier – 1622-1628". Le siège de Montpellier en 1622 sera rapporté par Louis Bourdiol, qui montrera le climat socio-économique, étrange pour nous, de la vie montpelliéraine à cette époque et par Philippe Vialla, qui traitera des aspects militaires. Le siège de la Rochelle en 1628 par Pascal Even qui est particulièrement compétent pour traiter ce sujet puisqu'il est archiviste paléographe, conservateur du patrimoine et confrère rochelais.

## Le siège de Montpellier en 1622

### 1<sup>ère</sup> partie : La montée du protestantisme

par Louis BOURDIOL

#### Introduction

Le XVI<sup>e</sup> siècle et le début du XVII<sup>e</sup> furent pour Montpellier les pires moments de son histoire. Montpellier est une ville relativement récente du midi de la France ; la plus récente des grandes villes, puisque elle n'existe que depuis l'an mille environ alors que Béziers, Nîmes, Narbonne étaient des cités romaines ; elle eut une histoire au Moyen Âge assez troublée mais fut en développement constant ; la bourgeoisie marchande, très importante, s'affranchit très tôt de l'emprise de la féodalité. En effet dès 1204 avec la création de la "coutume" les consuls ont acquis des pouvoirs de justice et d'administration très importants. Dès cette époque, et grâce à plusieurs éléments elle bénéficia d'un passage continu de marchands et d'intellectuels de toutes origines. Très vite les Réformés occupèrent des postes de consuls leur donnant des pouvoirs importants dans la cité.

Montpellier, comme La Rochelle, eut à subir un siège de deux mois à la fin des Guerres de Religion du XVI<sup>e</sup> siècle, après plusieurs autres sièges de moindre importance. Il nous a paru intéressant d'en étudier l'histoire dans le cadre de cette rencontre. Les Guerres de Religion ont eu dans notre région une résonance considérable par le grand nombre de morts et de destructions catastrophiques.

Auparavant il nous faut situer l'implantation de la Réforme dans notre ville et son essor.



*Consul de Montpellier  
au début du XVI<sup>e</sup> siècle*

#### La Réforme à Montpellier

La naissance de la Réforme peut être datée de 1517, date du conflit avec la papauté et de la publication des 95 thèses de Luther à Wittemberg ce qui entraîna sa rupture avec le pape et sa condamnation. (L'affichage de ces thèses sur le portail de l'Église de la Toussaint n'est pas attestée.)

La Réforme atteignit certainement assez rapidement la ville de Montpellier, le terrain était préparé en 1523 par un groupe évangélique ; mais nous n'avons de preuve formelle de la pénétration de la Réforme qu'à partir de 1559 : c'est le 8 février 1559 que Mauget, ministre du culte à Nîmes, vint à Montpellier créer le conseil chargé d'organiser et de diriger une communauté paroissiale, c'est-à-dire établir l'église réformée. Cependant, en 1554, quelques années auparavant un prêtre converti à la

religion réformée, Guillaume Dalençon venu de Montauban, fut dégradé en public, après avoir passé une longue période en prison, condamné à mort ensuite et brûlé en public, avec les livres qu'il avait ramenés de Genève.

La pénétration de la Réforme se fit cependant rapidement et sans grande résistance, préparée par un travail souterrain de plus en plus apparent.

### Les querelles religieuses

L'existence de l'Université dans notre ville est un facteur très important de la vie intellectuelle de la cité. Cette université a été officialisée par la bulle "*Quia Sapientia*" du pape Nicolas IV en 1289 ; mais il existait dès 1150 une école de médecine attestée. L'existence de cette Université, en particulier de la Faculté de Médecine entraîna très tôt un mouvement d'étudiants étrangers, surtout germaniques, attirés par la renommée de l'enseignement offert. De plus le grand juriste italien Placentin chassé de Bologne créa à Montpellier la première école de droit romain au XIII<sup>e</sup> siècle. Tout ceci contribua à apporter divers courants de pensée originaux.

Un personnage éminent eut aussi un rôle de premier plan au cours du XVI<sup>e</sup> siècle : il s'agit de l'évêque de Maguelone puis de Montpellier, Guillaume Pellicier de 1527 à 1568. Ce personnage, né à Mauguio (près de Montpellier) en 1490 est très remarquable pour plusieurs raisons : très vite appelé à des fonctions religieuses et civiles de premier plan ; il était le neveu de l'évêque de Maguelone, qui se nommait aussi Guillaume Pellicier – d'où parfois certaines confusions – auquel il succéda, et possédait une immense culture tant littéraire que scientifique. De plus, très apprécié de François I<sup>er</sup> il participa à l'élaboration de la paix de Cambrai, fut nommé ambassadeur à Venise en 1540, période durant laquelle, non seulement il influença les vues politiques du roi, mais il enrichit ses connaissances scientifiques, et collectionna de précieux volumes grecs, hébreux, syriaques. Il fut au cours de son épiscopat plongé dans les querelles religieuses de son temps : on lui doit, en 1560, une lettre très virulente contre les Réformés adressée à la Reine, à laquelle le cardinal de Lorraine répondit.

Il fut, cependant, attaqué par le parlement de Toulouse qui lui reprocha de s'être enrichi aux dépens de l'église, d'avoir ramené une femme, qualifiée de "belle romaine" par ce parlement (en fait peut-être grecque selon certains auteurs), dont il eut plusieurs enfants, et surtout son amitié avec Ramus (Pierre de la Ramée), philosophe, mathématicien converti au calvinisme, assassiné lors du Massacre de la Saint-Barthélemy, et nombre de notables montpelliérains convertis au protestantisme d'où une certaine complicité avec le Calvinisme. Emprisonné à Beaucaire, le clergé de Montpellier prit fait et cause pour lui et parvint à le faire libérer ; il se retira dans un château près de Montpellier, à Saint-Mathieu-de-Trévières où il mourut en 1568. Il est particulièrement intéressant de constater que même l'évêque de Montpellier (et quel évêque !) eut une orientation politique et religieuse assez libérale envers la Réforme, tout au moins d'après le parlement de Toulouse (l'historienne Louise Guiraud, fervente catholique, qui a étudié de très près son procès minimise cette orientation). C'est lui, par ailleurs, qui obtint l'abandon du siège de l'évêché à Maguelone et son transfert à Montpellier (1536). A noter que plusieurs membres de sa famille firent partie de la religion réformée : un de ses neveux, Antoine Pellicier,

fut même ministre de l'église réformée. Ce personnage d'une valeur intellectuelle de tout premier plan fut évidemment dans une situation très inconfortable, mais reste un des grands intellectuels de la Renaissance.

## La Faculté de Médecine et les protestants

La Faculté de Médecine comporta un grand nombre de réformés. Un des plus célèbres au XVI<sup>e</sup> siècle fut Guillaume Rondelet (1507-1566). Fils d'un marchand d'épices, il devint docteur en médecine en 1537, enseigna dès 1539 ; nommé professeur en cette faculté il en devint chancelier en 1556.



Lors de l'apparition de la Réforme il devint l'un des chefs à Montpellier, et eut un fils qui épousa la fille d'un ministre protestant. Passionné d'anatomie au point de disséquer publiquement plusieurs membres de sa famille, il fit édifier le premier amphithéâtre d'anatomie en 1556. Grand naturaliste, il écrivit une *Histoire des Poissons* qui fit autorité pendant très longtemps suscitant la venue à Montpellier d'un grand nombre d'éminents spécialistes de l'époque. Grand ami de Rabelais lors de son séjour à Montpellier, ce dernier le fit figurer plus tard dans son *Pantagruel* sous le nom *Rondibilis*. Un autre professeur de médecine

Jean Bocaud, ardent membre de la religion réformée exigeant que ses obsèques soient célébrées selon ses rites (1561), provoqua une très violente bagarre et plusieurs morts. Louis Saporta, professeur, lui aussi, en la Faculté de Médecine, fut protestant et n'abandonna la religion réformée que peu de temps avant sa mort (vers l'âge de 90 ans).



Ce Louis Saporta eut une place prépondérante à la Faculté dont il fut doyen puis chancelier et auteur de plusieurs réformes. Citons aussi François Ranchin (1565-1641) : né protestant il abjura en 1586 et eut de très importantes fonctions tant universitaires que politiques, premier consul en 1629 par exemple.

En ce qui concerne Rabelais, on sait qu'il obtint ses grades de médecin à Montpellier et eut beaucoup de contacts avec les médecins et les professeurs de cette faculté, sans être gêné par l'appartenance d'un grand nombre à l'Eglise Réformée. Ses œuvres furent d'ailleurs condamnées par Calvin quelques années après, cela ne le gêna guère plus, il n'en profita pas moins, malgré ses tribulations, des bénéfices que lui procura, un certain temps, sa cure de Meudon. Il n'est pas nécessaire de rappeler ici, tant ce personnage est célèbre, l'importance de

son œuvre. Il est souvent accusé d'athéisme par ses contemporains, en fait cette accusation était faite à l'encontre de tous ceux qui ne se conformaient pas à la religion dominante ou même à la religion de l'accusateur lui-même...

### Les étudiants et les protestants

Nous avons dit plus haut que depuis la création de l'Université de Montpellier un grand nombre d'étudiants étrangers venaient faire leurs études dans notre ville. Nous avons la grande chance d'avoir à notre disposition les notes de voyage de deux d'entre eux, les frères Platter, qui séjournèrent à Montpellier, l'un, Félix, de 1552 à 1559, l'autre, Thomas, de 1595 à 1599. C'est une source de renseignements très précieux sur la vie à Montpellier, durant ces périodes. Ces deux étudiants, appelés plus tard à une carrière prestigieuse, venaient de Bâle et faisaient partie de la religion réformée, ils sont dits "luthériens". Le terme de "luthérien" fut employé longtemps pour désigner tous les "protestants", quelle que soit leur origine. Ils décrivent avec un réel talent leur vie à Montpellier, ils parlent peu des problèmes religieux et semblent s'être très vite intégrés à la vie de la cité. Au tout début, leur austérité, tant dans leurs habits noirs que dans leur conduite, étonne un peu leurs relations. Un épisode très symptomatique montre le décalage entre eux et les gens du sud : arrivant dans les environs de Lunel, Félix sans doute tout vêtu de noir, suivi de son valet, pénètre dans une auberge, la fille de l'aubergiste voyant ce beau garçon se précipite pour l'embrasser, comme c'était habituel à cette époque et surtout dans cette région, Félix lui-même raconte combien cela l'effraya.



*Portrait de Felix Platter par Hans Bock - 1584*

Il semble cependant qu'il s'adapta très vite à ce genre de coutume. Il logeait chez un apothicaire, nommé Catalan, très apprécié dans la ville, qui était en fait un *marrane*, juif d'Espagne ou du Portugal converti de force au catholicisme qui pratiquait en secret sa religion. Il est donc évident, malgré, bien sûr, des épisodes dramatiques, que la coexistence des trois religions ne se passait pas trop mal, tout au moins en apparence. Les marranes étaient assez nombreux et sans doute assez bien tolérés, à condition, bien sûr, que leurs pratiques religieuses soient tenues secrètes. Louis Saporta, entre autres, était issu d'une famille d'origine marrane.

Un autre fait mérite d'être souligné : de nombreux bourgeois de Montpellier possédaient des propriétés essentiellement viticoles dans les paroisses autour de cette ville, et étant de la religion réformée ils y apportèrent la Réforme, un exemple typique de ce fait est celui de Pignan à quelques kilomètres de Montpellier, où se forma très vite une communauté réformée restée très active, malgré les persécutions des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

## De la sincérité des convictions

Je vais vous parler maintenant d'un personnage qui me tient à cœur pour plusieurs raisons bien qu'il soit loin d'avoir la notoriété des personnages précédents, mais il me paraît être typique de son époque. Il s'agit d'Isaac Des Puechs, dit Le Sage. Fils d'un prévôt de la Monnaie Royale, André Des Puechs (c'est d'ailleurs cette famille qui avait comme surnom "Le Sage") et de Braydette Vallays, il fut baptisé le 1<sup>er</sup> novembre 1583 au temple protestant ; un certain nombre de Des Puechs eurent des responsabilités dans leur ville : consuls, procureur au présidial etc. Notre confrère Marcel Barral a étudié ce personnage et l'a en quelque sorte réhabilité car il avait une réputation déplorable due en grande partie à un testament retrouvé de sa femme qui le traite de "prodigue, débauché et négligent en affaires". Celle-ci, Françoise Descavanier (d'une famille d'authentique et ancienne noblesse) était la veuve de Jean de Pluviers, seigneur d'Assas et de Salezon. Le mariage eut lieu le 1<sup>er</sup> février 1605, il est qualifié d'"écuyer", sa femme est catholique, il semble lui-même s'être converti à ce moment-là au catholicisme. Cette conversion paraît beaucoup plus diplomatique que sincère, lui-même en vante à plusieurs reprises le caractère équivoque.

Il écrit beaucoup, évidemment en languedocien : une de ses œuvres est intitulée : "Les Folies du Sage de Montpellier", une autre le "Dialogue d'un Sage et d'un Fol", il joue souvent sur le surnom de "sage" de sa famille et d'une certaine folie. Il semble qu'il suivit les dernières leçons d'Isaac Casaubon, célèbre professeur protestant à son époque, lors du passage de celui-ci comme professeur à Montpellier, entre son séjour à Genève et son installation à Londres. Ses œuvres sont émaillées de plaisanteries grossières dans la tradition rabelaisienne de l'époque mais, comme le précise Marcel Barral, on y découvre "l'expression, à peine voilée, d'une pensée irrévérencieuse et ironique" ; "moqueries sur les abstinences, plaisanteries sur le Carême, allusions malveillantes aux choses de la religion". D'où tirait-il ses revenus ? Sans doute d'une charge que nous ignorons, peut-être à la Monnaie de Montpellier, mais également "de ce que lui rapportaient auprès des grands les vers qu'il leur adressait, vivant à leurs crochets, comme c'était à cette époque le lot de certains poètes", sans oublier, bien sûr, la dot de sa femme... Il est tantôt catholique, tantôt protestant, selon l'époque et surtout l'intérêt qu'il en tire, ses convictions

religieuses sont très superficielles et changeantes, il possède une culture solide et profonde. Il ne manque pas de courage : au cours d'une des innombrables émeutes qui eurent lieu pendant cette période il a l'occasion de sauver un de ses amis catholiques, le chanoine Gramond, des mains des "catérinots", protestants du peuple particulièrement excités : les réformés, semble-t-il le lui reprochèrent et il ne dut son salut qu'à l'intervention de Monseigneur de Rohan, qu'il remercia dans une épître. Il est l'illustration même de ce que fut à l'époque un "escamberlat", terme languedocien intraduisible, mais qui caractérisait les gens qui passaient d'un parti à l'autre selon la période et leur intérêt, il y eut beaucoup d'"escamberlats" durant ces événements, tout le monde n'a pas la vocation du martyr...

## **Conclusion**

Je n'ai que très peu parlé des exécutions plus ou moins sommaires et des destructions que subit la ville, sachez par exemple que 60 à 70 églises furent détruites et que Montpellier changea totalement d'aspect après ces événements. Beaucoup de ces destructions furent dues à l'utilisation des ruines dans la construction des défenses par exemple. Pendant les quelques dizaines d'années qui précédèrent le siège de Montpellier, il advint de multiples événements dramatiques, bien sûr, mais la vie de la cité poursuivait son cours, il n'est que de lire la chronique des frères Platter : il est question, très souvent, de beuveries pour fêter le départ d'un étudiant, de danses, de batailles d'oranges, de promenades dans les environs, surtout au bord de la mer ; Félix Platter jouait très agréablement du luth, d'où les nombreuses invitations qu'il recevait. Entre deux massacres la vie reprenait ses droits, les étudiants toujours très nombreux ont joué un rôle primordial dans la vie de la cité, d'abord bien sûr en véhiculant les idées modernes mais aussi, de par leur jeunesse, en créant une vie très active.

Dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle la situation s'aggrave considérablement, les rivalités entre les chefs militaires des deux camps s'exacerbent, certains auteurs ont parlé de "Guerre des Princes" et surtout Louis XIII est décidé à reprendre en mains la situation ; et bien sûr Montpellier est au premier plan de ses préoccupations.

## Le siège de Montpellier en 1622

### 2ème partie : Les événements militaires

par Philippe VIALLA

#### Introduction

Depuis 1554 **sous le règne d'Henri II** des incidents graves entre catholiques et protestants avaient eu lieu à Montpellier, notamment des exécutions de protestants. En 1561, **sous le règne de Charles IX** et la régence de Catherine de Médicis, les incidents se généralisent : Le 24 septembre, en représailles à une intervention dans une de leurs assemblées de l'Evêque Guillaume Pellicier, les calvinistes envahissent Notre-Dame des Tables qu'ils renomment le Temple de la Loge. La Cathédrale Saint-Pierre, transformée en bastion du chapitre, fut envahie et pillée le 20 octobre 1561. Les protestants sont alors maîtres de la ville. Les ecclésiastiques sont pourchassés à coups de bâton que l'on nomma *les Epoussettes de Montpellier*.

L'arrêt du 17 janvier 1562 permettant de prêcher dans le royaume excepté dans les villes closes, les calvinistes s'installèrent donc dans le fossé des Arbalétriers entre la porte de Lattes et celle de la Saunerie (devant la Tour de la Babotte).

Génés par le mauvais temps ils se retirèrent dans le Temple de la Loge (l'Eglise Notre-Dame des Tables), murèrent les portes. Ils s'emparèrent même de Maguelone, ancien siège de l'Evêché, ancien port au milieu des étangs à 10 km au sud de la ville. Le Comte de Joyeuse, Lieutenant général pour le Roi en Languedoc, catholique, se prépara alors à assiéger la ville.

**C'est le premier siège** de Montpellier du 2 septembre jusqu'au 3 octobre 1562.

Dès septembre le Baron de Crussol, dit plus tard le Seigneur d'Acier, ordonne pour faciliter la défense, la dévastation des faubourgs qui se poursuit dans la hâte du 5 au 8 septembre. Des établissements hospitaliers et religieux, les bâtiments de la Faculté de Droit sont détruits. Les batailles se déroulèrent surtout au Sud de la ville et finalement les deux parties s'entendirent pour neutraliser, au moins provisoirement, le conflit.

L'arrivée du Gouverneur du Languedoc Henri de Montmorency Damville, le 9 novembre 1563, fut l'occasion de grandes manifestations. Il entra dans la ville et alla faire sa prière avec les catholiques dans Notre-Dame des Tables rouverte au culte. On y chanta un *Te Deum* et le lendemain la Grand-Messe.

Pour gérer les affaires on convint d'élire douze personnes, six catholiques et six protestants. Mais quelques mois plus tard le gouverneur ne fit élire que des catholiques. Le mécontentement pouvait reprendre.

Charles IX durant son périple à travers la France arriva à Montpellier le 17 décembre 1564 (il a 14 ans). Il fut reçu en grande pompe, mais ce n'était qu'une trêve. Une période de troubles graves s'ouvrit en 1567. Les protestants dominaient. Joyeuse dut quitter la ville et le retour à Montpellier du Baron de Crussol donna un autre ton aux événements. Après divers essais infructueux de reprise par Joyeuse, les protestants, maîtres de la place, achevèrent de démanteler la cathédrale, rasèrent la

plupart des églises et se contentèrent d'enfoncer les voûtes de Notre-Dame des Tables. Il n'y eut pas en 1572 de Saint-Barthélemy. Joyeuse ayant déclaré "Je suis bien serviteur de Roi mais non pas son bourreau". Charles IX meurt le 30 mai 1574.

Une des premières décisions d'**Henri III** fut de remplacer par le Duc d' Uzès, le gouverneur Montmorency Damville. Celui-ci, défendant sa place et s'estimant lésé dans ses intérêts, reprit les choses en main, y compris la nomination des Consuls.

A la suite de sa déclaration du 13 novembre 1574 faisant confiance aux bons et naturels sujets du Royaume tant d'une religion que d'autre et ayant conclu une trêve de six mois avec les protestants Montmorency Damville fit démanteler les forts des environs. La trêve dura plusieurs années avec l'accueil par la population du régime de tolérance connu sous le nom de "régime de l'Union".

Le différend entre Damville et le Duc d'Uzès et les troubles causés par les passages de troupes des deux camps firent désertir les villages, leurs habitants venant se réfugier à Montpellier avec les conséquences habituelles sur la rareté des denrées, donc leur renchérissement. L'Edit de Pacification du 15 mai 1576, qui rétablissait notamment Damville dans son titre de gouverneur, faisait espérer une stabilisation définitive. On s'en réjouit publiquement avec joutes et tournois. Il n'en fut rien. La Reine Mère ayant approché Damville dès cet événement connu et malgré sa neutralité réelle, plusieurs de ses décisions furent mal interprétées, il perdit la confiance des Protestants. Un soulèvement calviniste se produisit le 19 février 1577. Les portes furent fermées et la défense organisée par François de Châtillon, fils de l'Amiral de Coligny. Damville reprit le combat et s'installa devant Montpellier le 9 juin 1577.

**C'est le deuxième siège** de Montpellier qui dura jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 1577.

En fait il n'y eut peu de faits militaires mais un blocus. La famine sévit et au moment où les opérations militaires allaient commencer, les protestants ayant reçu renforts et vivres, la Paix de Bergerac intervint (17 septembre). Montpellier était déclarée ville de sûreté pour les Réformés : la direction de la ville était entièrement protestante.

En 1584-1586, un second régime d'union rétablit un certain calme, mais l'Edit de juillet 1585 que la Ligue fit signer à Henri III, interdisant l'exercice de la religion protestante dans le royaume, remit le feu en Languedoc. Damville passa dans le camp des Protestants et les luttes militaires et leurs ravages continuèrent jusqu'à la bataille de Coutras en 1587 qui vit la défaite des catholiques par le Roi de Navarre et la mort de Joyeuse. En janvier 1589 la Reine Mère Catherine de Médicis décédait puis, en août, son dernier fils Henri III. Nous rentrons dans une nouvelle ère avec l'avènement d'**Henri IV**, la fin des Valois et le XVII<sup>e</sup> siècle. Montpellier sous la domination protestante n'en comptait pas moins une forte population catholique. Un renouveau de la possibilité de pratiquer leur religion entraîna des incidents mais le temps des violences semble passé.

L'Edit de Nantes du 30 avril 1598 enregistré par les divers Parlements : Paris le 25 février 1599, Toulouse en Janvier 1600 et Montpellier en février 1600, tourna la page de cette période. Il fut publié solennellement dans la ville le 3 décembre 1600.

L'Edit créait des villes où le culte protestant était interdit notamment Toulouse et des villes où le culte est autorisé, c'est le cas de La Rochelle, Montauban et Montpellier. D'autre part, il est créé 51 places de sécurités dont La Rochelle, Montauban, Montpellier, Nîmes et Alès.



*Plan de la ville de Montpellier vers 1600 (avant "les guerres de la Religion")  
Réduction d'une des planches de l'Histoire de Montpellier,  
par Charles d'Aigrefeuille.*

L'organisation protestante a divisé la France pour les affaires religieuses en huit cercles. Pour le Bas Languedoc, après s'être réuni à Anduze puis à Nîmes, l'assemblée du cercle se fixa à Montpellier. On devait rendre les églises aux catholiques. Ils obtinrent Notre-Dame des Tables et Saint-Pierre, mais les tours restèrent entre les mains des Réformés .

L'Assassinat d'Henri IV en 1610 eut un grand retentissement dans la ville. Les protestants organisèrent un jeûne général et les catholiques firent un service solennel. L'Evêque Pierre de Fenouillet prononça l'oraison funèbre.

### **Louis XIII et le siège de 1622**

Et commença le règne de Louis XIII encore mineur sous la régence de sa mère Marie de Médicis. Il prit la direction du Royaume suite à l'assassinat de Concini. La tension générale monte pendant que la reprise en main par le Roi s'organise, notamment à partir de 1617 (il a seize ans) quand il exige la restitution des biens ecclésiastiques en Béarn. Les positions se radicalisent, notamment contre les *escambarlats*, les *franchisseurs*, ceux qui pactisent avec l'ennemi.

La ville vit depuis le début de l'année 1621 dans une atmosphère tendue. Gaspard de Coligny comte de Châtillon, gouverneur de la ville est actif mais il n'est pas forcément en accord avec les consuls, même s'ils sont tous coreligionnaires. En décembre il n'a plus officiellement d'autorité et il se retire avec sa *compagnie d'ordonnance* à Aigues Mortes. Par une ordonnance du 20 novembre 1621 l'assemblée du cercle de Montpellier interdit le culte catholique, on emprisonna des papistes et on s'empara de leurs biens au motif de réciprocité pour ce qui se passait dans les villes catholiques.

Surtout dans la nuit du 16 au 17 décembre 1621 on procéda à la démolition systématique des églises de Montpellier dont pas une ne fut utilisable. Les pierres récupérées servirent à élever de nouvelles fortifications. L'arrivée du Duc de Rohan en janvier rassure. Mais le lamentable assassinat du Président du Cros, protestant envoyé négociateur auprès de Rohan puis assassiné par ses coreligionnaires va durcir les positions. La situation est devenue sans issue diplomatique ni pacifique. D'ailleurs, aux élections de mars où les consuls sont renouvelés, le premier Consul jugé trop modéré est déposé. A sa place est nommé un dur : Pierre d' Aimeric. Rohan se résigne et se prépare à l'action militaire :

C'est **le troisième siège de Montpellier**, le plus important.

La défense de la ville est alors modernisée. Les remparts médiévaux ne sont pas adaptés à l'artillerie de l'époque. Ce sera l'œuvre de Pierre Conty, sieur d'Argencourt.



*Montpellier en 1622*

Cet ingénieur, né justement à Montpellier le 6 mars 1587 est le fils d'un marchand d'origine parisienne installé en Languedoc vers 1565. Il fait les choses en grand, aidé pour cela par le vide créé par les démolitions systématiques qui ont été réalisées lors des troubles des deux sièges précédents dans les faubourgs de la ville. Il va faire construire une nouvelle enceinte autour de l'ancienne, mais moderne et bastionnée.

La défense se renforce en vivres, armes (on fond les cloches pour faire des canons) et combattants (on recrute des jeunes dans les Cévennes). La ville remarquablement organisée est particulièrement préparée au combat. La suite le prouvera. Dans le pays alentour les mouvements guerriers font rage, les raids et destructions se suivent. Rohan ne recule qu'en rasant ce qu'il laisse. Les troupes royales pratiquent la terre brûlée sur les récoltes, Le Marchal de Camp Zamet surnommé le grand Mahomet s'y illustre. Le siège s'installe le 31 août. Il se terminera le 19 octobre.

Après des pilonnages d'artillerie et des actions militaires, violentes, mais sans résultat, le Roi, pressé d'en finir, a fixé à toutes les villes insurgées des conditions honorables, transmises à Montpellier par Rohan et Créqui accompagnés des députés de Nîmes et d'Uzès. Malgré les ultras elles sont acceptées et le 19 octobre en son

camp le Roi signe sa lettre de pardon. Il garantit les conditions de l'Edit de Nantes exigeant que toutes les nouvelles fortifications soient entièrement démolies, c'est-à-dire celles édifiées par Conty d'Argencourt particulièrement admirées lors des opérations au point que Monsieur de Pontis, lorsqu'il fit son rapport au Roi pendant les combats sur la valeur des ouvrages, fut traité de visionnaire.



*Les fortifications de la place de Montpellier lors du siège de 1622 par Louis XIII.  
Plan de Melchior Tavernier (Coll. Particulière)*

Le 20 octobre Louis XIII entre dans la ville par la porte de Lattes et non par une brèche puisqu'aussi bien on n'en avait pas réellement ouverte. Conséquence : Montpellier n'est plus une place forte protestante. La fin du siège de La Rochelle en 1628 suivi par l'Edit de Grâce d'Alès de juin 1629 permet de parler de fin des Guerres de Religions, bien que l'on puisse dire que, en fait, le conflit ne se terminera qu'avec la Révolution, malgré l'intervention de Louis XVI.

### **Pierre de Conty d'Argencourt**

Il s'agit de l'homme-clé des fortifications du dernier siècle.

Que se passe-t-il à ce sujet à cette époque ?

Depuis son intervention à la bataille de Crécy en 1346, l'amélioration de l'artillerie va rythmer profondément l'évolution du combat donc l'organisation militaire jusqu'à l'aboutissement de la domination de l'artillerie lors de la guerre 1914-1918, la guerre de 1939-1940 étant plutôt dominée par l'intervention de l'aviation.

Pendant la Guerre de Cent Ans, les bouches à feu se sont lentement améliorées. Utilisées en premier lieu (à Crécy) en rase campagne, elles ont montré rapidement une efficacité certaine lors des sièges pour attaquer les murailles, alors reines des défenses. Les pièces étaient utilisées en tirs directs, en tirs tendus, mais les boulets en pierre, voire en bois, éclataient à l'impact en perdant de leur énergie.

L'arrivée de boulets en bronze puis en fer avec l'augmentation de la vitesse des projectiles et de la cadence de tir modifiaient la donne. Tout le monde en 1431 avait reconnu à Jeanne d'Arc un don certain pour l'utilisation des pièces. Entre 1449 et 1450 Charles VII conquiert 60 places en 16 mois grâce à son artillerie. En 1453 une bombarde géante avec 68 autres était venue à bout des murailles de Byzance.

Premières conséquences les murs s'abaissent pour mieux résister, les créneaux pour protéger les fantassins disparaissent au profit d'embrasures permettant aux assiégés d'utiliser eux aussi de l'artillerie.

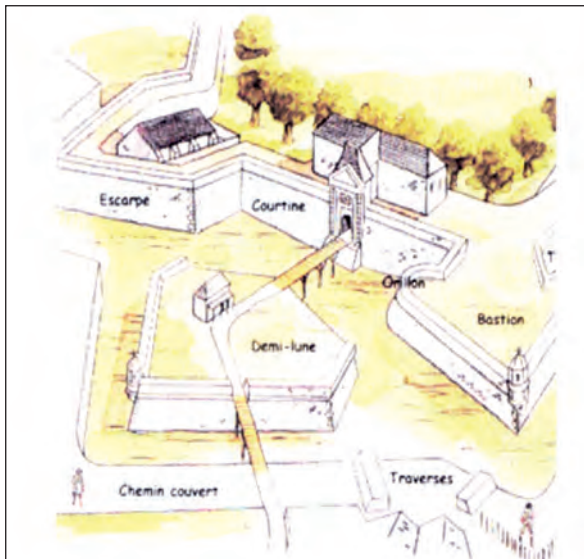
Un siècle devient un duel d'artillerie. Une étape décisive fut franchie lors des guerres d'Italie. L'armée française de Charles VIII disposait à la fin du XV<sup>e</sup> siècle d'une artillerie puissante qui faisait tomber les murailles datant du Moyen Âge. C'est l'expérience qui amena la solution.

On admet que la découverte remonte au siège de Pise par une coalition franco-florentine en 1500 : la muraille médiévale commençait à céder sous les assauts de l'artillerie. Les pisans élevèrent un remblai en terre en arrière de la brèche, pour la colmater. On s'aperçut alors de deux avantages :

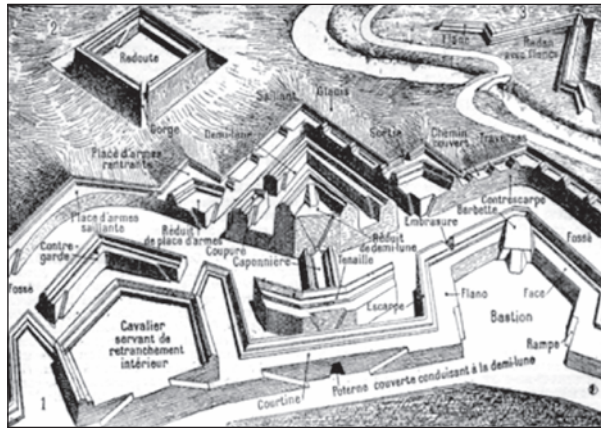
- la butte de terre résistait mieux au canon que les murailles ;
- le talus en forme de glacis en pente vers l'assaillant était plus facile à défendre contre l'infanterie.

Les principes de défense d'une forteresse au Moyen Âge étaient simples : la forteresse était close de murs dont la hauteur empêchait les assaillants de pénétrer. Par contre si celui-ci arrivait au pied du mur il était difficile à atteindre, d'où les mâchicoulis mais surtout la présence de tours à des distances bien calculées pour permettre un tir de flanquement. Si les principes au fond ne sont pas fondamentalement différents, l'application est toute nouvelle.

- Le véritable obstacle qui résiste aux boulets, c'est le fossé. Les hauts murs sont inutiles ; une protection à hauteur d'homme suffit, avec des embrasures pour leurs propres canons.



- Le fossé doit être protégé par de l'artillerie de flanquement, d'où l'amélioration du système des tours par la création de **bastions** toujours peu élevés mais avec des redans bien calculés pour ne laisser aucun angle mort. C'est de la géométrie pure.
- Création d'ouvrages avancés, **des redoutes**, qui retardent l'ennemi dans son attaque de la forteresse, en soignant leur conception pour que, s'ils sont pris, ils ne fournissent pas à l'assaillant une place idéalement située et protégée, mais soient au contraire parfaitement exposés aux tirs des assiégés. Tout ceci se développe à partir de l'Italie d'où l'appellation de tracé à l'italienne ou italien ou encore bastionné.



Les places fortes perdent leurs tours rondes aux angles morts trop importants et deviennent des ensembles aux contours polygonaux caractéristiques que l'on appelle vulgairement en étoile : de véritables objets d'art sur les plans (ou en vue aérienne).

Les fortifications organisées par de Conty d'Argencourt seront conformes à ces principes.

Petite description et glossaire sur deux plans de fortifications.



On remarque que ces plans correspondent pour nous, Français, à ce que nous appelons des forteresses à la Vauban, or Vauban n'a commencé que par l'aménagement du fort de Brisach en Alsace en 1666.

Le plan de Palmonova date de 1593-1600.

Pour en finir avec la parenthèse sur Vauban, celui-ci semble surtout méritant pour avoir dressé une stratégie d'ensemble sur le sujet : la création "du pré carré" de la France par une défense frontalière où les places-fortes s'enchaînaient et une conception de ces places correspondant aux diverses situations : tenir le plus longtemps possible pour permettre l'arrivée des renforts qui investissaient eux-mêmes l'ennemi. En cas d'échec, être encore assez fort et résistant pour négocier un retrait honorable, permettant de sauver les troupes et de les reporter ailleurs.

Il reconnaît lui même d'ailleurs qu'au début de sa carrière il imitait ses prédécesseurs. Plus tard il améliora les défenses en détachant davantage les bastions avancés pour que leur perte ne mette pas excessivement en péril la place principale.

Revenons maintenant sur l'homme du siège de Montpellier de 1622, Pierre Conty d'Argencourt. D'après notre consœur Anne Blanchard qui fit un remarquable exposé sur le personnage en 1993 il serait né à Montpellier en mars 1587 (il existe un acte de baptême au temple de Montpellier le 6 mars 1587). Pour une raison inconnue, d'autres, le font naître à Alès le 4 octobre 1575 soit douze ans plus tôt ce qui très probablement erroné. Il semble que les origines paternelles soit des environs de Boulogne dans le Pas-de-Calais actuel et le nom de Conti serait d'origine celtique (épieu) et non italienne et répandu dans cette région.

Son père Jehan Conti apparaît en 1563 à Nîmes : ratification du mariage de Claude Sauzet, fille d'un conseiller au présidial, avec Jehan Conti (avec un *i*) "dit d'Argencourt". Les précisions de cet acte et d'un autre sur le même sujet de 1568 nous informent qu'il est natif de Paris, marchand de tissus et que le contrat de mariage a été signé à Valréas, ville du Comtat Venaissin, à l'époque fief protestant et nous renseignent sur l'ancienneté de l'engagement religieux de la famille.

On retrouve Jehan Conti père de Pierre à partir de 1573 Il est alors "escuyer" puis devient "Capitaine d'Argencourt". Il réussit dans cette fonction, se voit chargé de missions diverses. Avec l'évolution des guerres successives il se retrouve en 1577 à la tête d'une compagnie de gens à pied à Montpellier. Il est donc là lors du second siège en 1577. Il s'y installe après le siège en achetant deux maisons dont une où il habite. Il décède en 1601.

De quelle éducation Pierre a-t-il bénéficié ? Son Père Jehan ne savait pas écrire, lui savait écrire mais au-delà ? Il est mis en apprentissage en 1602 à 15 ans chez un marchand épicier, c'est-à-dire grossiste en épices et en produits exotiques. Voilà qui ne laisse pas présager de la suite. Après une période mystérieuse on le trouve en 1616, lors de l'arrestation du prince de Condé sur ordre de la Reine, où il est cité comme transmettant un message du Prince de Guise, sans que l'on puisse savoir comment il est en relation avec ce haut personnage.

Le premier évènement important connu se situe en 1619 : l'affaire du "Bastion de Provence". Un comptoir avait été créé, au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle sur les côtes de Barbarie à La Calle aujourd'hui El Khalla à la frontière tunisienne et périlait. Le duc de Guise s'y intéresse alors et commande une expédition de trois bateaux qu'il place sous la direction d'Argencourt "capitaine fort expérimenté, l'un des plus entendus du Royaume en la fortification des places" (relation des faits

rédigée en 1659). Cette affaire tourne court et peu après d'Argencourt doit réembarquer. Elle sera reprise quelques temps plus tard mais sans lui. Il retourne alors à Montpellier où il règle les affaires de son frère jehan décédé en 1620.

Il se trouve alors en ce lieu en pleine crise et à la veille d'un siège attendu et redouté. Ses compatriotes et coreligionnaires ne manqueront pas de jugement, et peut-être sa renommée est-elle effectivement déjà établie, ils le chargent d'organiser la défense de la ville.

Quel est le problème ? Les choses ont changé depuis les deux sièges de 1562 et 1577. Notamment le développement de l'artillerie. Les fortifications du Moyen Âge ne peuvent y répondre. Place aux nouvelles technologies.

D'Argencourt pense vite, bien et grand : profitant que les affrontements précédents ont rasé les faubourgs devant les remparts, il prévoit l'édification dans cet espace libre, d'une nouvelle enceinte, celle-là moderne, bastionnée. Ce sera notamment aux dépens du Jardin du Roi, établi à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, qui sera dévasté et qu'il faudra rétablir après le siège. Les travaux sont menés dans l'urgence entre l'été 1621 et l'été 1622 à base de terrassements.

Un fossé est creusé, de quatre mètres de profondeur et de douze mètres de large. La terre rejetée côté ville formera un remblai de 6 mètres de haut. Rappelons-nous la destruction dans la nuit du 15 décembre 1621 de toutes les églises : elle fournira des pierres pour conforter cet ouvrage. Les points fragiles seront assurés par des demi-lunes sur le côté nord. Des bastions détachés seront édifiés sur les deux hauteurs : à l'est sur la colline Saint-Denis, aujourd'hui la citadelle occupée par le Lycée Joffre et à l'ouest sur l'Arquinel, aujourd'hui la place royale du Peyrou.

Ces ouvrages seront très efficaces puisque la ville ne cédera qu'à la famine.

Commentaire d'un adversaire : Bassompierre : *"Lequel d'Argencourt avait fortifié de tous ce qu'il s'étoit imaginer, comme de contremines, de palissades, de poutres planchées à l'épreuve et percées pour donner aux soldats de tirer sur nous sans périls"*. Ledit Bassompierre deviendra ultérieurement, compagnon de combat de l'ingénieur.

A la suite de la prise de Montpellier le Roi exige la destruction des nouvelles fortifications. Il en félicitera auparavant leur auteur qu'il intégrera à l'armée Royale.

Il s'est produit durant le siège un incident qu'il faut relater pour éclairer les relations complexes pouvant exister entre les personnes en cette époque troublée, souvent basées sur une estime réciproque :

Le 2 septembre 1622, une opération eut lieu sur le Fort Saint-Denis. Les assiégés avait repris le fort et laissons parler Bassompierre : *côté royal, plusieurs princes et seigneurs, lesquels virent cette sortie et y coururent avec un tel désordre qu'ils ne connurent jamais lesquels étaient les ennemis ou les nôtres ; et M. de Montmorency par bonne fortune ayant rencontré Argencourt qui ne le voulut pas tuer comme les autres, Argencourt luy dit ; "Monsieur, retirrés vous par là" ce qu'il ne se fit pas dire deux fois*. Il est raisonnable de penser que le jeune gouverneur de la province se souvint de l'évènement quand d'Argencourt fut plus tard sous ses ordres.

Après la fin du siège et la paix de Montpellier, Argencourt est au service du Roi. Il est nommé en 1625 Ingénieur Général des Provinces de Poitou, Aunis, Saintonge, Guyenne et Côtes Océanes. En fait, pendant les douze années suivantes, d'Argencourt va couvrir presque toutes les frontières. Mais spécialement en 1625, il est dans le Sud-Ouest : Saint-Jean-Pied-de-Port commence en 1625. Les fortifications

des îles ont été négligées compte tenu de la portée de l'artillerie. Or la situation a changé : les pièces ont une plus grande portée et l'Anglais menace : D'Argencourt établit les plans du fort de Saint-Martin-de-Ré et des redoutes à édifier dans l'île. Il alterne les voyages au Havre ou à Calais avec les séjours sur place pour surveiller les travaux

En 1627 les Anglais sont dans l'île. On le fait à la hâte revenir du Havre.

Il pense nécessaire des chasser les Anglais avant de s'intéresser à La Rochelle. Il participe au ravitaillement de Saint-Martin défendu par Toiras et est blessé assez grièvement. C'est pendant cette période qu'il se convertit.

Il conseille la fortification d'Oléron, donne les plans de la citadelle et participe au renforcement de la digue fermant l'entrée de La Rochelle (1628). Il établit les plans de Brouage auquel Richelieu veut donner une grande importance et selon son usage, il court en Champagne et plus précisément à Metz, Toul et Verdun pour sécuriser la frontière. Il participe à des expéditions contre le Piémont, en Mars 1629, au Pas de Suze, ainsi qu'aux dernières opérations en Languedoc : les sièges du Pouzin, de Privas et d'Alès jusqu'à la Paix d'Alès en juin 1629. Toujours bâtisseur il part pour Pignerol. En 1632 il est en Lorraine où il fortifie Moyenvic. En 1633 il est revenu dans cette région où il construit la citadelle du Château d'Oléron.

Il sera déçu par le début des hostilités de la Guerre de Trente Ans qui verra l'envahissement de la France mais la situation se rétablira. Il sera alors plus homme de guerre et de coups de mains qu'ingénieur, contre les Espagnols, dans le Languedoc et le Roussillon. A partir de 1642 il est Gouverneur de Narbonne. Il participe à la prise de Perpignan et à la randonnée en Catalogne.

Il décédera à Narbonne en 1655, à 68 ans, alors que quelques mois plus tôt il était encore en campagne.

## **Conclusion**

De mes recherches et études pour réaliser ce texte, je retiendrais deux remarques :

- le fait pour Montpellier d'être, en certaines périodes, sous une direction protestante, donc plus indépendante du pouvoir central, fut bénéfique par l'attirance en ses murs de réformés de situations sociales diverses, dont le premier imprimeur installé ;
- l'arrivée, au tout début du XVII<sup>e</sup> siècle, d'une colonie importante de juifs et de maures chassée d'Espagne par Philippe II, renouvelant l'attirance de la ville du temps des Guilhem.

Conty d'Argencourt laisse le portrait d'un homme d'origine modeste, de culture simple mais dont l'esprit clair et inventif, le jugement sûr ont fait un homme recherché : il conçoit bien et exécute mieux encore. Il dirige les travaux, mène des soldats. Il ne craint pas le risque mais le calcule. Il est honnête et fidèle, surtout à son Roi, sauf dans la période du siège de Montpellier. Mais il ne s'y montre que comme un soldat contre d'autres soldats.

On peut s'étonner que sa mémoire soit négligée ,alors que sa vie, ou seulement les principaux épisodes, formeraient aisément un canevas de roman ou mieux un scénario de film de cape et d'épée.

**BIBLIOGRAPHIE**

D'aigrefeuille, C. Histoire de la ville de Montpellier. 1737.

Bastide, J-J. Histoire abrégée des Protestants de France. Nouvelle Société d'Édition. Toulouse. 1933.

Blanchard, A. *Pierre de Conty d'Argencourt. Ingénieur du Roi*. Bulletin de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier. 1993.

Clerc. P. Dictionnaire de Biographie Héraultaise. Pierre Clerc. 2006.

Corbiere. P. Histoire de l'Eglise Réformée de Montpellier. F. Poujol. 1861.

Fabre. A . Histoire de Montpellier. 1897.

Guiraud. L. *Le procès de Guillaume Pellicier*. Picard 1907.

Guiraud. L. *La réforme à Montpellier. Preuves*. Mémoire de la société archéologique de Montpellier, deuxième série, tome VII. 1918.

Miquel . P. L. Les Guerres de religions. Fayard. 1981.

Pellerin. V. Montpellier la protestante. Nouvelles Presses du Languedoc. 2009.

Dom Devic et Dom Vaissette. Histoire Générale de Languedoc 1715. Histoire de Montpellier. Privat 1984.

## **Richelieu et La Rochelle**

**par Pascal EVEN, académicien de La Rochelle  
conservateur du Patrimoine**

S'il est un événement dans l'histoire de leur ville qui reste profondément ancré dans la mémoire des Rochelais, c'est indubitablement le siège de 1627-1628, le Grand Siège des chroniques de la ville.

### **Le siège de La Rochelle de 1628, un épisode clé de l'histoire de la cité**

Un événement considérable dans l'histoire de la ville en raison de la tragédie qui le caractérise : une très longue épreuve, un siège presque sans fin qui se déroule sans opérations militaires, la chute progressive pendant des mois et muette d'une ville et de ses habitants réduits à la dernière des famines qui emportera disent les historiens et les chroniqueurs près des deux tiers d'entre eux. Une longue et vaine attente des secours anglais qui, à plusieurs reprises, s'approchent en suscitant l'enthousiasme des assiégés avant de les décevoir plus cruellement encore lorsqu'ils s'éloignent, les cris et la fureur au sein du corps de ville entre les modérés, partisans d'un accommodement avec la Cour et les intransigeants regroupés autour du maire Jean Guiton. La légende s'empare des faits : on montre encore, sauvée des flammes du récent incendie de l'hôtel de ville, la table de marbre dans laquelle le maire aurait planté sa dague, promettant de faire subir le même sort à tous ceux qui parleraient de se rendre. Les esprits chagrins feront remarquer que le soubassement de la table est postérieur de quelques décennies à l'événement. Qu'importe, les Rochelais veulent croire à la légende ; pour une fois que l'histoire de la ville rejoint celle du royaume.

Mais la tragédie rochelaise n'a pas concerné que les seuls habitants de la cité. Pendant les longs mois du drame qui se déroule dans les murs de La Rochelle, la vie du royaume est suspendue à l'issue de l'événement, le siège d'une ville les plus riches du royaume révoltée contre son souverain. Les contemporains se régalaient des livrets et opuscules largement répandus dans le public et qui racontent les détails des souffrances des assiégés et livrent le prix atteint par une souris ou un chat dans la ville affamée. L'événement, par son caractère et sa durée, fascine en effet les contemporains tenus en haleine par les folliculaires qui, à une époque où la presse d'information commence seulement à se développer, entretiennent le suspens, mêlant le merveilleux à la réalité, les faits héroïques au sordide. Jamais encore un événement n'aura autant passionné les contemporains et il faudra attendre le temps de la Fronde avec les Mazarinades pour retrouver une telle abondance de livrets colportés dans tout le royaume.

Mais ce n'est pas seulement les habitants du royaume qui ont les yeux fixés sur l'issue du siège, c'est l'Europe toute entière, catholique et protestante, et l'on sait que la reddition de La Rochelle sera saluée par des transports de joie dans toute l'Europe catholique. On dansera dans les rues de Rome et de Madrid où la victoire du roi est considérée comme le résultat de l'intervention divine qui a permis

d'écraser l'hérésie. Dans ces conditions, la chute de La Rochelle représente à la fois une victoire du souverain sur ses sujets révoltés, une victoire sur l'ennemi anglais et une victoire religieuse, le triomphe du catholicisme sur le protestantisme.

A l'intérieur du royaume, la victoire des armées royales suscite une nouvelle vague de publications, certaines d'entre elles étant directement inspirées par le cardinal et ses collaborateurs : des dizaines de poèmes, odes, livrets et ouvrages célèbrent à l'envi la gloire du roi et la défaite de ses ennemis. Mais si le monarque est glorifié, son puissant ministre l'est également car le cardinal bénéficie lui aussi du concert d'éloges et de louanges qui s'élève de toutes parts. Indéniablement, le siège de La Rochelle lui permet de renforcer ses positions.

Sur le plan politique, la chute de La Rochelle, ouvrage du cardinal, constitue l'acte de décès du protestantisme politique au sein du royaume, du parti protestant. Vaincus militairement, les réformés cessent de représenter une menace armée pour l'autorité monarchique qui depuis devait composer avec eux. Désormais les protestants ne seront plus que des sujets soumis. Parallèlement, la défaite des Rochelais contribue ainsi au renforcement de ce que les historiens appelleront l'absolutisme royal dont le cardinal est déjà l'un des instruments et la figure emblématique avant celle de Colbert.

Dans le drame qui s'est joué sous les murs de La Rochelle, il n'est pas jusqu'au pardon accordé par le roi à ses sujets révoltés et repentants qui ne prenne figure de symbole. Louis XIII se montre en effet particulièrement clément pour les Rochelais ; il versera des larmes en pénétrant dans la ville et en découvrant l'état de misère et le dénuement des survivants. Point de condamnations ou d'exécutions sanglantes ; il se contentera de bannir, et pour quelques années seulement, les magistrats les plus compromis dans la révolte de la ville et le refus d'obéissance des Rochelais. Jean Guiton lui-même, le maire qui a animé la résistance de la ville finira sa carrière au service du roi qui saura employer ses talents de navigateur. Guiton, son inventaire après décès le montre, finira ses jours dans sa propre maison, sous le regard éteint des portraits de ses deux anciens ennemis, le roi et le cardinal qui décorent sa chambre.

Pour bien montrer qu'il n'a entendu sévir que contre des sujets révoltés contre son autorité et qu'il n'a nullement l'intention de remettre en question les dispositions de l'édit de Nantes, le roi autorise ses sujets à continuer à exercer paisiblement leur religion. En revanche, la ville subira la vengeance royale : ses murailles seront abattues et ses fortifications réduites en poudre, de façon, à l'image de l'antiquité, à ce que la charrue puisse passer sur leur emplacement. Il ne saurait être question que la cité devenue inexpugnable comme l'avaient montré les différentes tentatives des armées royales pour s'en emparer, puisse de nouveau jouer un rôle militaire, redevenir une place de sureté pour les adversaires du roi et les chefs protestants et narguer l'autorité du souverain. Dans les conflits qui l'ont opposé aux grands du royaume, le souverain a usé largement du procédé et nombreuses sont les fortifications de la région mises à bas. En l'occurrence, les témoins rapportent qu'au conseil, le cardinal s'opposa à la destruction des murailles de la ville et que c'est le roi qui imposa sa volonté. Si en définitive ne sont conservées à La Rochelle que les tours qui encadrent le port ainsi que la tour de la Lanterne dont le phare guidait les navires, la citadelle de Saint-Martin-de-Ré, celle qu'avait défendue avec succès le sieur de

Toiras assiégé par les troupes anglaises du duc de Buckingham, et qui n'était même pas achevée, est détruite également. Toutes les fortifications de la côte charentaise seront rétablies sous le règne de Louis XIV par Vauban.

La cité perd surtout tous ses privilèges et franchises, patiemment acquis et défendus depuis sa fondation, privilèges qui lui avaient permis de bâtir sa fortune. Elle perd également son corps de ville, ce groupe de marchands et de notables avec lequel le pouvoir royal avait du, tant de fois, composer au cours des décennies précédentes.

### **Les ingrédients de l'inévitable conflit**

Comment était-on arrivé à une pareille catastrophe pour la ville et ses habitants ? Depuis 1568, à la suite d'un véritable coup d'Etat municipal, La Rochelle avait basculé dans le camp de la Réforme et depuis cette date, invaincue, elle n'avait cessé de fortifier ses remparts et ses positions. Reconnue comme place de sûreté protestante, elle était rapidement devenue le bastion du protestantisme vers lequel avaient afflué les "principaux" du parti, la reine de Navarre, Jeanne d'Albret, et son fils, le futur Henri IV. Ce dernier avait fait de La Rochelle la base arrière à partir de laquelle, grâce notamment à l'argent des marchands rochelais, il s'était lancé à la conquête de son royaume.

Place de sûreté, La Rochelle l'est à double titre et ses fortifications renforcées en plusieurs campagnes par les meilleurs ingénieurs du temps, italiens essentiellement, l'ont rendue quasi inexpugnable et elle le restera jusqu'en 1628. L'armée royale ne tentera pas au demeurant d'emporter la ville ; ses chefs savent en effet que tout assaut serait pratiquement voué à l'échec ; les Rochelais ne succomberont qu'à la faim.

Ce rôle de place forte militaire et religieuse se double d'un rôle non moins important dans le domaine économique. La Rochelle est en effet également une place commerciale particulièrement importante et surtout, peut-être, une place financière de premier ordre. La fortune de la ville depuis le Moyen Age repose sur les exportations du sel et du vin vers le nord de l'Europe mais depuis le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, la ville, ses marchands et ses capitaines se sont lancés dans l'aventure ultramarine ; les navires de La Rochelle fréquentent le banc de Terre Neuve ainsi que le golfe du Saint-Laurent et en tirent des profits non négligeables. Se construit alors l'extraordinaire lien qui unira la ville et la Nouvelle France jusqu'au désastreux traité de Paris de 1763 et l'abandon du Canada contre lequel les Rochelais seront pratiquement les seuls à protester.

En relations constantes avec les ports du nord de l'Europe Réformée, mais également avec les places de Londres et de Genève, les marchands rochelais ont en effet accumulé des capitaux et disposent de moyens très importants qui leur permettent non seulement de renforcer les murailles de la cité mais également de soutenir la résistance du parti protestant par des prêts rémunérateurs aux "principaux" du parti.

Sur le plan politique, ce ne sont pas les marchands rochelais qui jouent pourtant un rôle moteur : ce dernier est assuré par les grands du parti, les princes qui conduisent les armées protestantes et tout particulièrement, dans les années 1620, les frères Henri de Rohan et Benjamin de Soubise bien implantés dans la région. Jusqu'à l'assassinat de Henri IV, les provinces d'Aunis et de Saintonge ont bénéficié de la

paix civile et religieuse promise par la victoire du “Bien bon ami des Rochelais” et des dispositions de l’édit de Nantes, mais la situation se tend dès 1610. La minorité royale et la régence ouvrent en effet une période d’incertitude accrue par le départ du ministre du feu roi, Sully. Toutefois, les partisans de la modération regroupés autour de Duplessis-Mornay font prévaloir, pour un temps encore, la paix et la prudence. Ils s’opposent ainsi aux mesures de réarmement proposées par le duc Henri de Rohan, gendre de Sully et gouverneur de la ville de Saint-Jean d’Angély.

Cependant, la méfiance est à l’ordre du jour ; les protestants s’inquiètent de l’évolution de la politique royale qui leur paraît favoriser exclusivement le catholicisme, notamment le mariage du roi avec Anne d’Autriche, fille du roi d’Espagne. En 1615, toujours à l’instigation de Rohan, les Rochelais s’emparent des localités voisines afin de reconstituer leur aire de sécurité traditionnelle, celle qui conduit de Maillezais au nord à Rochefort au sud, en passant par Marans, le seuil du Poitou, Surgères et enfin l’île de Ré, un glacis protecteur destiné à assurer la sécurité de la cité.

La résistance des protestants se focalise sur la ville qui accueille l’assemblée générale du parti protestant en 1618 puis de nouveau en 1620 alors qu’elle a été déclarée illégale par le Parlement de Paris. Par cette conduite, les protestants bravent l’autorité royale mais surtout, les dispositions adoptées par l’assemblée dans le domaine militaire et politique constituent une véritable provocation pour la couronne puisqu’elles préfigurent une organisation quasi républicaine du royaume. Face à ce qu’il considère comme une provocation inadmissible, le roi décide d’intervenir en personne, à la tête de ses troupes qui emportent, en 1621, après un siège d’un mois, la ville de Saint-Jean d’Angély défendue par Benjamin de Soubise, puis la place de Royan tandis que le comte de Soissons investit les faubourgs de La Rochelle. Les armées royales entreprennent alors la construction du Fort-Louis à proximité immédiate de la ville, un fort qui devient une véritable pomme de discorde avec les Rochelais. A plusieurs reprises, ces derniers tenteront d’obtenir la destruction de la fortification qu’ils considèrent, à juste titre, comme une menace inquiétante. La Cour fera certes des promesses mais conservera avec soin le fort qui irrite tant les Rochelais et leur rappelle en permanence l’autorité royale. Les défaites protestantes ramènent une paix précaire rompue dès 1625 par Benjamin de Soubise qui s’empare de l’île de Ré.

Les armes n’auront pas le temps d’être rangées ; tandis que Rohan soulève le midi protestant, le corps de ville de La Rochelle, non sans hésitation, se range en mai 1625 derrière les révoltés ce qui n’empêche pas les armées royales de reprendre les îles de Ré et d’Oléron et d’anéantir la flotte rochelaise commandée par le capitaine Guiton, le futur maire du siège. La dernière paix négociée avec la Cour en février 1626 est boiteuse ; les Rochelais conservent leurs remparts et refusent d’accueillir dans leurs murs un représentant du souverain et de rétablir le catholicisme qui en a été chassé une nouvelle fois, contrairement aux dispositions de l’édit de Nantes, tandis que le roi de son côté ne fait pas procéder à la destruction promise du Fort-Louis qui surveille la cité.

Une satisfaction toutefois pour l’administration royale qui avait mal vécu les troubles dont la ville avait été le témoin en 1612-1614 et qui avaient entraîné une modification du mode de désignation des membres du corps de ville. Les “bourgeois” de la ville, s’appuyant sur les milices qu’ils encadraient d’autant plus facilement que le souverain ne disposait pas de représentant dans la cité, s’étaient révoltés contre

l'oligarchie municipale du corps de ville et les cent pairs cooptés qui le composaient. Les procureurs syndics des bourgeois s'étaient imposés et étaient devenus les interlocuteurs privilégiés du corps de ville. Désormais les nouveaux pairs ne pouvaient être désignés que parmi les candidats proposés par les bourgeois. Cette organisation municipale plus ouverte disparaît donc en 1626.

### **Un contexte international**

Le recours des protestants rochelais au roi d'Angleterre inaugure la dernière phase du conflit. Les chefs du parti protestant font en effet appel à Charles I<sup>er</sup> d'Angleterre, considéré comme le protecteur naturel des protestants français pour défendre leurs intérêts. Les Rochelais envoient de leur côté des députés auprès du roi d'Angleterre afin de lui demander son intervention auprès de son beau-frère, pour que le Fort-Louis soit démoli. Le conflit acquiert ainsi une dimension internationale, Louis XIII ne pouvant accepter que ses sujets bravent son autorité auprès d'un souverain étranger et que ce dernier prenne fait et cause pour ses sujets révoltés.

La Rochelle devient ainsi l'un des éléments de la compétition à laquelle se livrent les puissances européennes et dans la politique étrangère du cardinal. N'oublions pas que Richelieu, l'âme du siège et l'artisan de la victoire, connaît bien la région, il a été évêque de Luçon et il a appliqué dans son diocèse les prescriptions du concile de Trente et les orientations de la Contre-Réforme. La Rochelle et les Rochelais ses anciens voisins, la puissance de la cité et son poids politique et religieux ne lui sont pas inconnus. Il est par ailleurs grand maître de la navigation et gouverneur de Brouage, la cité rivale, catholique et royale, de La Rochelle et c'est autour de Brouage qu'il commence à constituer un patrimoine foncier conséquent en faisant l'acquisition de plusieurs terres de rapport.

Et pourtant, au début de l'année 1627, le roi d'Angleterre est encore officiellement un allié depuis le mariage, en 1625, d'Henriette de France, sœur du roi, avec Charles d'Angleterre. Mais si Richelieu a favorisé l'alliance anglaise, s'il soutient les princes protestants allemands contre l'Empereur dans la réalisation de son grand dessein qui consiste à desserrer le carcan qu'imposent à la France les cours de Vienne et de Madrid, l'alliance avec les protestants à l'extérieur du royaume ne souffre aucune faiblesse à l'intérieur de ce dernier à l'égard des réformés. Or les protestants français manifestent un esprit d'indépendance inacceptable pour le roi comme pour le cardinal. Mais si Louis XIII est décidé à intervenir contre ses sujets rebelles, Richelieu hésite encore à lancer l'offensive tant que l'affaire de la Valteline n'est pas réglée. Quant à l'alliance espagnole tant souhaitée par le parti dévot et conclue par le traité de Monzon de mars 1626, elle ne paraît pas très solide aux yeux du cardinal.

Dans ces conditions, Richelieu reste volontiers attentiste et prudent, même si parallèlement, il s'expose aux critiques du parti dévot regroupé autour de la reine-mère qui l'accuse de ménager les protestants à l'intérieur comme à l'extérieur du royaume aux dépens des alliés espagnols et au détriment de la foi catholique. Les sujets de préoccupation ne manquent pas par ailleurs pour le cardinal qui doit affronter les intrigues du frère du roi, Gaston d'Orléans, Monsieur, qui aboutissent à l'exécution du comte de Chalais en 1626. Après l'assemblée des notables qui se tient de décembre 1626 à février 1627, le problème protestant redevient pourtant d'actualité avec l'intervention anglaise.

Les intrigues de Soubise, réfugié à la Cour du souverain anglais sont-elles seules responsables de l'intervention anglaise dans le conflit ? Charles I<sup>er</sup> est sous l'influence de son favori, Georges Villiers, duc de Buckingham. Or ce dernier entend exploiter les difficultés religieuses du royaume de France ; il craint en outre que la désignation de Richelieu, en octobre 1626, comme grand maître, chef et surintendant général de la navigation et commerce de France, ne traduise une nouvelle politique maritime de la France : l'Angleterre a tout intérêt dans ces conditions à intervenir avant que le royaume concurrent ait pu se doter d'une flotte puissante et d'une politique économique ambitieuse.

La tension n'avait fait que croître depuis 1626 entre les deux cours et lorsqu'à l'automne, Louis XIII envoie à Londres François de Bassompierre, Charles I<sup>er</sup> s'attend à ce que l'ambassadeur soit porteur d'une déclaration de guerre. Il convient également d'éviter une alliance entre Londres et Madrid et pour y parvenir, l'envoyé français dans la capitale espagnole, M. du Fargis, est chargé de négocier un traité d'alliance entre les deux cours. La signature de l'alliance en 1627 fait ainsi disparaître le danger d'une intervention espagnole même si le cardinal ne se fait guère d'illusions sur la solidité de cette entente. Elle satisfait du moins le parti dévot. L'Espagne avait promis son concours contre la flotte anglaise et les protestants révoltés, pourtant, elle se gardera, pendant le long siège, d'intervenir réellement.

Le départ des navires de la flotte anglaise de Portsmouth en juin 1627 ne surprend pas totalement le cardinal qui a pris des dispositions, dès le début de l'année, pour placer en alerte les côtes de France, en confiant notamment au sieur de Toiras, le soin de fortifier l'île de Ré, située face à La Rochelle, décision qui, au demeurant, lui permet d'éloigner un favori dont il craint l'influence sur l'esprit du jeune roi. Le recours aux armes paraissant désormais inéluctable, il lui faut recruter des troupes, acheter des vivres et des fournitures militaires et comme les caisses de l'Etat sont vides, le cardinal doit emprunter, en son nom propre, plus d'un million de livres.

L'annonce de l'armement d'une flotte anglaise, sans déclaration de guerre, et à la destination inconnue – longtemps, on pensera qu'elle se dirige sur Brouage –, a donc jeté l'alarme à la Cour de France dès la fin du mois de juin 1627 et lorsqu'on apprend qu'elle se dirige vers La Rochelle, le roi décide de prendre la tête de ses armées pour réduire une fois pour toutes ce bastion rebelle qui, ouvertement, s'est allié à ses ennemis. Mais déjà les armes ont parlé et les troupes de Buckingham, au nombre de 8000 hommes, ont débarqué dans l'île de Ré, bousculé les troupes royales sans toutefois pouvoir s'emparer de la citadelle de Saint-Martin défendue par Toiras. Le roi qui a été retardé par des ennuis de santé, n'arrivera finalement sous les murs de La Rochelle qu'au mois d'octobre.

Richelieu qui l'a précédé, s'est employé dans un premier temps, à secourir Toiras ; il parvient à faire passer des vivres à la garnison puis, en novembre, les troupes royales commandées par Schomberg, débarquent dans l'île et reprennent l'avantage. Buckingham qui dans un dernier et vain assaut, s'est efforcé de s'emparer de la citadelle de Saint-Martin, est contraint de donner le signal de la retraite. Après d'ultimes combats, les troupes anglaises rembarquent et la flotte ennemie s'éloigne au plus grand désespoir des Rochelais. Ces derniers ont cependant longtemps hésité à franchir le pas et à admettre des soldats anglais dans la cité, conscients de la signification d'une telle démarche pour le souverain. Tandis que les membres de la noblesse protestante, les pasteurs et le petit peuple réclament l'arrivée des Anglais,

une large partie des notables entend affirmer son loyalisme vis-à-vis de la couronne. Ce n'est qu'en septembre que le corps de ville sollicite l'aide de Buckingham qui fait alors entrer ses soldats dans la cité dont sont chassés les magistrats fidèles au roi et les derniers catholiques encore présents dans les murs. En novembre, lorsqu'il apparaîtra que des secours ne peuvent plus être attendus de Rohan et des protestants du midi, trop éloignés, les Rochelais se déterminent à envoyer trois délégués auprès du roi d'Angleterre pour le supplier de leur envoyer des secours en vivres et en munitions.

A déjà commencé depuis septembre 1627, le long siège qui s'achèvera par la capitulation de la ville en octobre de l'année suivante. Le cardinal est à la manœuvre. Bien sûr, il reste dans l'ombre du souverain tant que ce dernier est présent mais Louis XIII, après plusieurs mois passés sous les murs de La Rochelle, ne tarde pas à s'ennuyer. Il regagne la capitale en février 1628, laissant le cardinal œuvrer avec le titre de "général de l'armée du roi devant la Rochelle et provinces voisines". Lourde tâche et exercice difficile pour Richelieu qui doit, en premier lieu, établir son autorité parmi les chefs de l'armée qui se montrent parfaitement indisciplinés. C'est lui qui veillera sur les travaux gigantesques engagés pour assurer un blocus effectif et total de la cité avec la construction des fortifications qui enserrant la ville d'un corset infranchissable puis l'édification de la fameuse digue de Clément Métézeau qui bloque l'accès par mer et que les navires anglais ne pourront pas disloquer. Les Rochelais sont désormais condamnés.

Et pourtant que d'alarmes, que de craintes dans l'esprit du cardinal devant La Rochelle durant l'absence du roi. La distance qui le sépare du souverain lui fait craindre en permanence une disgrâce, une défaveur ; il sait en effet que ses ennemis, nombreux et puissants, ne négligent aucune occasion pour essayer de lui nuire à la Cour et dans l'esprit du roi. Sa correspondance traduit toutes ses inquiétudes. Mais Louis XIII lui conservera toute sa confiance ; sans doute réalise-t-il, à l'occasion de cette séparation, combien le cardinal lui est indispensable pour diriger le royaume. La chute de la cité rebelle apparaît dans ces conditions, aux yeux de tout le royaume, comme leur succès commun. A la fin de l'année 1628, Richelieu est devenu véritablement le second personnage de l'Etat après le roi et il domine le conseil. La position du cardinal ne sera toutefois totalement assurée qu'à partir de la journée des dupes en 1630. Ensuite, elle ne sera plus menacée même si les orages entre lui et le roi seront encore nombreux.

Tandis que La Rochelle ravagée panse ses plaies – il faudra une génération pour que la cité reconstitue sa flotte et ses réseaux commerciaux, et qu'elle retrouve sa splendeur passée grâce au commerce colonial et dans une absolue soumission au roi –, le roi et le cardinal achèvent la dérouté du parti protestant dans le midi. Mais si à Madrid on a chanté dans les rues pour fêter le triomphe des armes du roi de France sur les protestants, les Espagnols ne tardent pas à déchanter car le cardinal reprend très rapidement sa politique étrangère traditionnelle dirigée contre la maison de Habsbourg en s'appuyant sur les princes protestants. Le roi a maintenant montré sa puissance et rétabli son autorité à l'intérieur du royaume ; il peut désormais revenir à ses anciennes alliances ; la paix avec l'Angleterre sera signée quelques mois seulement après la soumission de la ville.

## Visite à l'Académie des Belles-Lettres, Sciences et Arts de La Rochelle

Compte rendu par Jean-Pierre DUFOIX

Le seizième voyage de l'Académie est placé sous la direction du président Alain Sans et du secrétaire perpétuel Philippe Viallefont. Notre groupe quitte Montpellier en car en direction de Lacanau, le **mercredi 21 mai** ; le café-croissants académique est traditionnellement offert par l'épouse du président et permet un arrêt sur une aire autoroutière du côté de Narbonne. Le déjeuner a été prévu dans le pittoresque village d'**Auillar**, dont la *place de la halle* est l'une des merveilles du département du Tarn-et-Garonne. Cette cité a dû sa réputation à ses magnifiques faïences et à la fabrication des plumes d'oie. Nous nous rendons ensuite, à 16 heures, au *château de Cazeneuve*, resté dans la famille Sabran-Pontevès, pour effectuer une visite guidée dans le souvenir du roi Henri IV et de la reine Margot qui y fut assignée à résidence par son époux, ou encore de Delphine de Sabran qui fut aimée de Chateaubriand. Laissant Bordeaux sur notre droite, nous rejoignons Saint-Symphorien et de là, à peu près en droite ligne, le littoral médocain à **Lacanau-Océan**. Nous nous installons à l'hôtel *Best Western Golf Hôtel* pour le dîner et la nuit.

Le **jeudi 22 mai**, départ en direction de la **Pointe de Grave**. Le *bac Royan-Verdon* nous permet de traverser la *Gironde*. Nous poursuivons notre route vers Rochefort avec un rapide coup d'œil encore, avant l'arrivée à Rochefort, à la *fuie de Montierneuf*, pigeonnier du XVI<sup>e</sup> siècle de l'abbaye de Montierneuf à Saint-Agnant, l'un des plus grands de France. Nous déjeunons à la Corderie royale de Rochefort. Colbert y avait fait construire vers 1650 le plus important des arsenaux français de l'époque. Nous découvrons sous une pluie battante la réplique de la *frégate L'Hermione* sur laquelle La Fayette s'embarqua pour les États-Unis en 1780, actuellement en construction. L'auteur de ces lignes évoque au jardin de la Corderie le souvenir du *Grand Meaulmes* (voir ci-après) et la dernière rencontre d'Henri Alban Fournier, dit Alain-Fournier, et d'Yvonne de Quièvecourt, découvrant à cette occasion – à sa grande stupéfaction – que dans le groupe l'une des participantes, non seulement connaît le nom de Quièvecourt, mais y est apparentée. C'est ainsi que nous pouvons apprendre que l'exemplaire N°1 du *Grand Meaulmes* serait sorti de la famille et que sa trace est peut-être définitivement perdue aujourd'hui.

Nous atteignons ensuite **La Rochelle** et déposons les bagages à l'*hôtel Best Western Masq'Hotel*, où nous passerons la deuxième nuit. La seconde moitié de l'après-midi est consacrée à la *séance commune des deux académies*, coprésidées par notre confrère rochelais Jean Flouret, agrégé de l'Université, professeur de Lettres Classiques, et notre président Alain Sans. La séance, à 17 h 30, a lieu à la *salle municipale de l'Oratoire*. Le thème commun qui a été retenu pour les communications est : *Louis XIII et Richelieu face aux "places de sûreté" de La Rochelle en 1622 et de Montpellier en 1626*. Notre confrère rochelais Pascal Even et nos confrères montpelliérains Louis Bourdiol et Philippe Vialla, prennent tour à tour la parole. Dans une atmosphère chaleureuse, la réception organisée sur place est suivie du **dîner des présidents**.

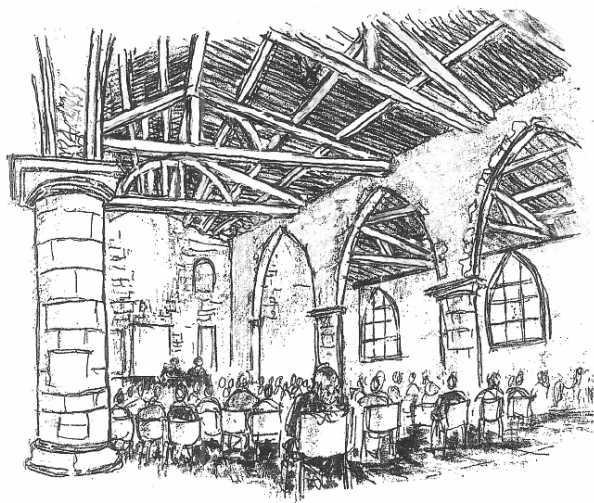
Le **vendredi 23 mai**, la matinée est consacrée à une visite de deux des édifices emblématiques de la zone du port de La Rochelle : la **tour de la Lanterne** puis la **tour de la Chaîne**, avec présentation par l'architecte en chef des monuments historiques (acmh) Philippe Villeneuve et l'administrateur du Centre des Monuments Nationaux Jean-Loup Baubuin. Il est superflu de multiplier les qualificatifs pour évoquer un site magnifique mais également la qualité et l'originalité des aménagements réalisés. Le déjeuner a lieu au **restaurant La Marine**, sur le port, face à la tour Saint-Nicolas et à la tour de la Chaîne. Nous quittons ensuite La Rochelle en direction de **Saintes**, avec deux escales dans cette ville pour admirer la célèbre crypte romane de **l'église Saint-Eutrope** et les vestiges de **l'amphithéâtre gallo-romain** dont les gradins laissent aujourd'hui la place à la végétation. Notre ancien président Michel Gayraud nous fait, une nouvelle fois, bénéficier de son érudition pour découvrir une facette du monde gallo-romain avec les jeux de l'amphithéâtre. Nous gagnerons ensuite en fin d'après-midi, **le château de Vayres**, pour une visite guidée de cet édifice qui porte la marque de la Renaissance et du Classicisme et présente un magnifique jardin en pente vers la Dordogne. Nous prendrons ensuite la direction de **Libourne** et atteindrons, pour la troisième et dernière nuit du voyage, **l'hôtel Mercure**.

Le **samedi 24 mai**, nous quitterons Libourne pour rejoindre le **château de Duras** (Lot-et-Garonne), imposante forteresse qui remonte au XIV<sup>e</sup> siècle. La visite sera prolongée par une présentation des aménagements en cours due à Stéphane Thouin, architecte du Patrimoine, qui nous consacre sa journée. Nous quitterons Duras en fin de matinée pour nous rendre à **Sérignac-sur-Garonne**, où est prévu le déjeuner au **restaurant Le Prince Noir**. Un passage rapide à Nérac clôturera la partie "visite" de notre périple dans l'Ouest qui constitue le plus long des voyages que nous ayons fait dans le cadre des rencontres inter-académies, soit 1 650 km A. R. en quatre jours. Quittant Sérignac vers 16 heures, nous nous trouvons à **Montpellier à la gare routière** de Montpellier vers 20 h 30.

En cours de route, le micro étant, suivant la tradition, à la disposition de chacun, tout participant a pu, tout le long du parcours, effectuer des interventions sur des points intéressants du paysage comme sur tout sujet de son choix, si possible en rapport avec le voyage. Les comptes rendus en sont communiqués ci-après.

## Participants au voyage

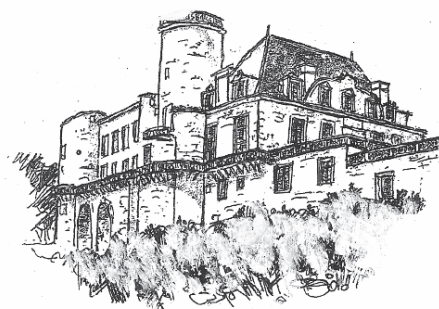
Le président Alain Sans et Annie, le secrétaire perpétuel Philippe Viallefont et Marie-France, le trésorier Louis Bourdiol et Claire, le trésorier-adjoint Philippe Vialla et Christiane. Les membres et conjoints Bernard Aubert, Claude Balny, Bernadette Billémaz, Gérard et Marthe Boudet, Jean-Marie et Hélène Carbasse, Bernard et Josette Charles, Jean-Pierre et Christiane Dufoix, Robert et Marie-Louise Dumas, Gemma et Jean Durand-Ribstein, Michel et Marie-Claude Gayraud, Jean et Jacqueline Hilaire, Claude et Annie Lamboley, Marie-Paule et Gérard Lefranc, Olivier et Magali Maisonneuve, Jean-Pierre et Christine Nougier, Françoise Pous, Guy et François Puech, Jean-Max et Michèle Robin. Christiane Imbert (à La Rochelle et Duras), Claude Robieux, ami de l'Académie, chargé de la couverture photographique du voyage.



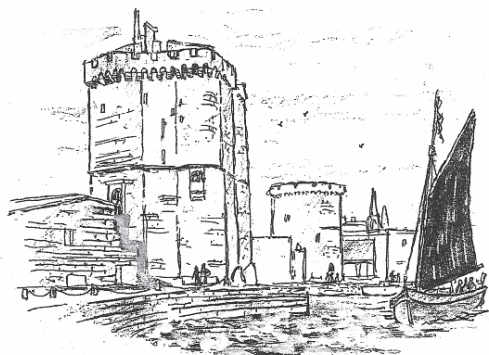
*Chaleureuse réunion inter-académique  
à la salle municipale de l'Oratoire  
et repas*



*Le pigeonnier dit fuie  
de Montierneuf*



*La Rochelle : tour de la Lanterne  
et la tour de la Chaîne*



*La forteresse de Duras  
en Lot-et-Garonne*

## En souvenir du Grand Meaulnes

par Jean-Pierre DUFOIX

Le passage par Rochefort fait naître une évocation poétique qui n'a rien à voir avec le profil militaire de cette citadelle du Grand Siècle. Cette évocation est née d'un roman qui a aujourd'hui un siècle, à quelques mois près ; un roman qui refuse le réalisme, ce qui pourrait amener certains lecteurs à quitter le livre avant d'en être à la moitié ; un roman qui, cependant, au fil des pages, installe un univers tellement éloigné du quotidien et tellement proche du rêve que je m'y suis laissé prendre ainsi qu'un enfant pénétrant tout naturellement dans un conte de fées ; un roman dont, lorsqu'on va jusqu'au bout de la lecture, on ne peut pas oublier le monde qui est le sien. Ce roman, c'est *Le Grand Meaulnes*.

C'est à Rochefort que l'auteur du *Grand Meaulnes* retrouva en juillet 1913 Yvonne de Quièvre-court qui avait donné vie à *Yvonne de Galais*, l'héroïne de cette bien curieuse histoire.

Reprenons rapidement le fil des événements depuis le début. Henri Alban Fournier, dit *Alain-Fournier*, est originaire du Berry, du côté de Bourges, un pays de forêts et d'étangs qui dissimule le *château de Loroy*, où les enfants sont les maîtres de la fête. Les parents Fournier sont l'un et l'autre instituteurs dans le Cher, ayant été nommés dans un village qu'Alain-Fournier appelle *Sainte-Agathe* et où il situe le début de son roman, empruntant de nombreux détails à sa vie d'écolier. Il évoque aussi, à côté des souvenirs d'école, celui d'un petit cirque ambulant avec ses bohémiens, une image qui était certainement restée profondément gravée dans sa mémoire. C'est dans ce cadre qu'il transposera une partie de son histoire en créant le Grand Meaulnes, un autre lui-même. Il habitait Paris ; il avait dix-huit ans. Nous sommes en 1905. Au sortir d'une exposition au Grand Palais, il croise une jeune fille qui accompagne une dame en noir. Ils échangent un simple regard et ce regard transforme sa vie. Il fait demi-tour et la suit sans se faire remarquer. Il prend le bateau sur la Seine, derrière elle ; elle descend au débarcadère du pont de la Tournelle ; il repère l'immeuble où elle réside ; il revient les jours suivants ; il se décide à l'aborder à la sortie de la messe à Saint-Germain-des-Prés ; il engage la conversation ; il se présente : *Je suis Henri Fournier, je suis étudiant* – il est en khâgne – *et j'écris des vers*. Elle lui répond : *Je m'appelle Yvonne de Quièvre-court, je suis de Toulon, mon père est contrôleur de la Marine* – ce détail a une certaine importance car il permettra plus tard à un proche de la retrouver, à Rochefort précisément – *... et maintenant, ajoute-t-elle, je vous demande de ne plus me suivre. Adieu*. Ici s'arrêtent alors leurs premiers rapports.

Grâce à son ami Charles Péguy, Alain-Fournier poursuit sa vie parisienne comme secrétaire d'un homme politique en vue, Claude Casimir Perrier, fils du président de la République, qui souhaite se faire élire député de l'Hérault et voyage beaucoup. Son épouse Simone, comédienne renommée à l'époque et pourvue de toutes les qualités, semble-t-il, tient le haut du pavé à Paris. Les nombreuses absences de son mari et la personnalité d'Henri Fournier contribuent à la profonde évolution de ses sentiments pour le jeune secrétaire que la beauté de Simone, son charme, son

intelligence, ainsi que sa volonté de le mettre en valeur, ne laissent pas indifférent. Une garçonne abrite leur amour. Simone, son aînée de neuf ans, bien consciente également des qualités intellectuelles de ce jeune homme qui la subjugué, souhaite devenir sa muse et attend de lui une pièce de théâtre dont elle serait l'héroïne. Malheureusement pour elle, rien ne se passera comme elle le souhaite, bien au contraire : Yvonne de Quiévre court débarque une seconde fois, de façon très fortuite, dans la vie d'Henri Fournier. En effet, Marc Rivière, le frère du plus proche de ses amis, parfaitement informé de la rencontre parisienne et qui a certainement déjà lu *Le Grand Meaulnes* sur le point d'être édité – nous sommes à l'été 1913 –, apprend qu'Yvonne est pour quelques jours à Rochefort et, bien qu'il sache qu'elle est mariée, organise une rencontre qui a lieu au tennis du jardin de l'Amirauté. C'est ainsi qu'Henri Fournier, ayant sauté dans le premier train pour rejoindre Rochefort le 1<sup>er</sup> août 1913, retrouve la femme de ses rêves et de son roman ; amoureux respectueux voire transi, il la revoit les trois jours suivant, avant une définitive séparation. Ils sont ensemble dans ce jardin en tout bien tout honneur car ils ne transgressent aucune des règles de la morale et de la bienséance. Les sentiments qu'éprouvait Henri pour la jeune fille, il les conserve à l'égard de la femme qu'elle est devenue. Il écrira à Jacques Rivière : *C'est vraiment le seul être au monde qui eût pu me donner la paix et le repos*. Le 4 août, il lui remet une lettre écrite depuis des mois, lettre bien étonnante de par la dimension qu'elle donne à cette histoire et au personnage : *je n'avais qu'un moyen de communiquer avec vous...– écrit-il – C'était d'obtenir la gloire littéraire. Un roman qui s'achève et qui tourne tout autour de vous – de vous que j'ai si peu connue – paraîtra cet hiver. Les plus beaux jours de ma vie sont ceux où j'ai pensé à vous, si ardemment, si purement, que j'espérais presque vous rencontrer tout d'un coup par miracle. Car il s'agit de bien autre chose de plus pur et de plus mystérieux que l'amour*. Il est probable qu'Yvonne de Quiévre court, sorte de Béatrice de Dante pour son poète, ne fut pas insensible à la passion de ce jeune inconnu à qui elle avait inspiré un si grand amour. Grâce à elle, un modeste roman a pris une place majeure au sein de la littérature française.

En octobre 1913, Yvonne de Quiévre court reçut le premier exemplaire dédié du *Grand Meaulnes* ; Simone Casimir-Perrier, le deuxième, avec probablement beaucoup d'amertume et une jalousie manifestée au retour de Rochefort car Henri lui avait tout raconté. Il n'écrira jamais la pièce de théâtre dont, égarée de l'auteur, elle aurait été l'interprète majeure. Elle ne s'éloigna cependant pas de cet homme qu'elle aimait profondément, au point que son insistance auprès des membres du jury pour lui faire obtenir le prix Goncourt, bien au contraire, le desservit : il ne lui fut pas attribué !

Henri Fournier, mobilisé le 2 août 1914, est tombé face à l'ennemi le 25 septembre. Il avait 28 ans. Alain-Fournier, lui, n'est pas mort puisque nous l'évoquons un siècle plus tard.

Dans l'univers du *Grand Meaulnes* se croisent, à côté de simples paysans, des personnages en quête d'absolu, d'improbables bohémiens et des enfants qui sont rois pour un temps. De ce monde romanesque se dégagent une impression de mystère, un charme bien difficile à définir : le charme de l'étrange ou, selon l'expression des surréalistes, du "rêve éveillé".

Souvenons-nous d'Alain-Fournier et d'Yvonne, du jardin de l'Amirauté et de Rochefort, il y a un siècle !

## La “fuie” de Montierneuf à Saint-Aignant en Charente-Maritime

par Jean-Pierre DUFOIX

Mes rapports professionnels avec les pigeonniers – leur nombre en France est considérable – ont été restreints dans la mesure où ils n’occupent pas une place très importante dans les départements méridionaux dont j’ai eu la charge. Leur rôle est resté limité et je n’ai pas connaissance d’éléments d’architecture qui ont marqué valablement les édifices dans lesquels ils étaient incorporés. Je ne retiendrai à ce titre que le château des Grimaldi aux Baux-de-Provence, ayant dégagé les vestiges d’un pigeonnier dans l’amoncellement de ruines de la partie basse de l’édifice. Étaient conservés trois murs avec les cavités, appelées *boulins*, dans lesquelles avaient niché les pigeons. Ce même mot de *boulin* est employé pour désigner les cavités que les maçons réservent dans les façades lors des travaux de construction d’un mur et qui servent à ancrer les échafaudages. Ce que j’ai pu connaître par ailleurs comme colombiers reste particulièrement modeste, non pas qu’il y ait eu par le passé un manque d’intérêt pour cet élevage mais plus probablement parce que l’environnement des abbayes et des châteaux du midi de la France se prêtait moins bien que celui du nord ou de l’ouest, pays de plaines et de céréales, à la multiplication de ces volatiles élevés prioritairement pour apporter de l’engrais aux jardins potagers et de la viande blanche aux cuisines.

Le Poitou, la Vendée et les Charentes apportaient précisément ce qui était nécessaire à une économie domestique dans laquelle le pigeon avait toute sa place. Il en a résulté un nombre considérable de *fuyes* ou *fuies*. Ce terme de *fuie* évoque couramment le pigeonnier bien que le dictionnaire Larousse indique qu’il est impropre et devrait être limité aux petits colombiers ; j’ajoute : de préférence isolés du sol sur quatre piliers. Il semble que “*colombier*” s’appliquait aux bâtiments qui étaient la propriété des seigneurs et des moines, “*pigeonnier*” à ceux des manants. Littré signale que, au XVI<sup>e</sup> siècle, *fuie* avait le sens de *colombier*. En fait, les trois termes sont utilisés indistinctement : je conserverai donc celui de *fuie* qui est retenu à Montierneuf.

Les plus grands colombiers pouvaient héberger plusieurs milliers de pigeons. Le droit d’édifier une fuie était réservé soit à des moines, soit à des seigneurs. Quelques dérogations pouvaient être données à des bourgeois moyennant une forte contrepartie financière. C’est ainsi que, dès le Haut Moyen Âge, apparaissent dans les monastères et dans les châteaux les premières fuies constituant une partie distincte de l’édifice concerné. Certaines sont aujourd’hui des témoins remarquables de l’architecture de leur temps : la *fuie de Montierneuf* à Saint-Aignant est à ce titre représentative de la Première Renaissance. Dans nombre de châteaux, la fuie était signe de prospérité et traduisait la fierté de son propriétaire. Il faut bien prendre la mesure, à l’époque, de l’intérêt de disposer en abondance d’un engrais particulièrement apprécié, que l’on appelait *colombine*, composé de fientes de pigeons et de terreau ; il était d’autant plus cher qu’il était très recherché ; il a pu constituer un apport financier important pour certaines communautés religieuses. D’autre part, la viande rouge, fraîche, telle que nous la consommons maintenant, étant une rareté

jusqu'à une période récente, le pigeon, qui a précédé dans les assiettes la poule ou le canard, constituait, hors le gibier pour certains privilégiés, la nourriture carnée de base. La poule au pot d'Henri IV était un luxe ! Les moines mangeaient donc du pigeon. Ils pouvaient aussi compléter leurs revenus par la vente des produits de leur élevage : un couple de ces oiseaux étant à l'origine de cinq à douze naissances annuelles, quelques centaines de couples et davantage représentaient des chiffres astronomiques. N'oublions pas les œufs. On comprend ainsi l'intérêt qu'offrait l'élevage de pigeons pour ceux qui en avaient le droit.

Si la construction d'une fuie était un privilège de la noblesse, il faut savoir que toute liberté n'était pas accordée pour autant aux propriétaires concernés. En période de récolte et de moisson, les pigeons, trouvant leur nourriture dans la campagne, pouvaient se transformer en prédateurs chez les voisins. C'est ainsi que des règlements très stricts faisaient obligation à tout propriétaire d'une fuie de disposer d'un terrain cultivé de 50 arpents, c'est-à-dire environ 2 hectares et demi. Au-delà, le nombre des pigeons, donc des boulins, devait être proportionnel à la superficie cultivée en céréales. De nombreux procès en résultaient, certaines parmi les grandes abbayes ayant été condamnées pour une population de pigeons excédant très largement la superficie de leur terre. À l'inverse, on relève des condamnations pour insuffisance de surface plantée.

Outre les règlements qui viennent d'être évoqués, apparaît un moyen de répression qui peut susciter aujourd'hui notre étonnement : à l'encontre d'un récalcitrant, un lâcher massif de pigeons affamés constituait une méthode efficace en période de récoltes. Certaines ont été ainsi délibérément détruites.

La forme des pigeonniers est variable, que leur plan soit carré, rond ou polygonal. Il ne fait pas de doute que le cylindre apporte la meilleure réponse en matière d'utilisation. En effet, un dispositif constitué d'un mâât central mobile sur son axe, muni à son sommet d'un bras en potence auquel est fixée une échelle, permet d'atteindre en tout point la paroi intérieure de la fuie avec un mouvement tournant. Ce parti architectural est parfaitement rationnel puisque l'échelle peut être déplacée en restant toujours à la même distance du mur. La paroi interne, du sol à la couverture, étant perforée de boulins°, les couples de pigeons s'y installent et y élèvent leur progéniture. Le nombre des boulins, ainsi qu'il a été indiqué, devait être proportionnel à la superficie du territoire cultivé de l'exploitation et ne pouvait excéder ce qui était autorisé. Le personnel affecté au travail à l'échelle dans les fuies avait à exécuter plusieurs tâches : débarrasser les nids des pigeons malades ou blessés et des cadavres ; ramasser la fiente ; empêcher l'intrusion de nuisibles, rats, chouettes ou fouines ; opérer le tri des œufs, des pigeonneaux et des pigeons selon qu'ils étaient destinés à la vente, à la reproduction ou à la consommation. L'une des griffes était coupée chaque année, ce qui permettait de connaître l'âge des individus.

Le bâtiment était toujours muni dans sa partie supérieure de lucarnes très décorées au nombre d'une, deux ou trois. Elles avaient une double fonction : donner de la lumière et permettre la circulation de l'air et le passage des oiseaux. La taille des orifices des lucarnes était limitée pour faire obstacle aux rapaces. Seule la petite chouette pouvait s'y glisser et utiliser un boudin pour y établir son nid. Ce procédé de squatters était-il apprécié des pigeons ? J'en doute ! Les autres hôtes indésirables étaient les rongeurs et les fouines : des bandeaux périphériques d'une saillie de 10 cm et davantage leur rendaient les escalades très difficiles, sinon impossibles. De part et d'autre des orifices d'accès, se trouvait ce qui constituerait dans un aéroport, en

termes de notre époque, l'aire d'attente et la piste d'envol, les pigeons ayant pour habitude, au départ comme à l'arrivée, de se grouper devant les lucarnes. Précisons que les emplacements de ces accès étaient toujours déterminés en fonction de l'ensoleillement et des vents. Dans le cas d'une fuie cylindrique, une toiture sur coupole ou sur charpente, qu'enserrait également une corniche saillante, apportait bien souvent un surcroît de lumière et d'aération. La protection contre les nuisibles a souvent conduit à surélever la fuie par rapport au sol au moyen de poteaux ou d'arcatures en veillant au débord généreux des reliefs. Pour des raisons d'esthétique mais aussi de renfort d'étanchéité de la couverture, l'édifice pouvait être surmonté d'un lanternon ou, plus modestement, d'un épi de faîtage généralement en plomb, en cuivre et plus tard en zinc.

Il y a plusieurs raisons à l'abandon de la construction de grandes fuies : on retiendra au premier chef la suppression des droits seigneuriaux. Dès la Révolution, les fuies laissèrent la place à des pigeonnières de taille nettement plus réduite. Le XIX<sup>e</sup> siècle verra la diminution du nombre des pigeons dans la mesure où les poules prenaient de l'importance dans l'alimentation. Un troisième motif est probablement le rôle de plus en plus grand dans l'agriculture des engrais chimiques, néfastes à la nourriture des oiseaux dans la nature. Dans les pays de vigne viendra s'ajouter le phylloxéra, cause de diminution de la production de raisins. Faut-il souligner également le changement de nourriture des pigeons que le propriétaire de fuie, dans le passé, attirait par une boisson qu'ils appréciaient ? Détail peu ragoûtant : d'après un texte ancien, dans l'une de ces préparations serait entrée l'urine, accompagnée d'une tête de bouc en décomposition !

Les textes se rapportant aux fuies n'évoquent pas, pour ce que j'en connais, les pigeons voyageurs. On peut penser qu'ils bénéficiaient de conditions de vie très différentes. Était-il envisageable qu'ils soient noyés dans la foule de leurs congénères ? Un camion colombier est conservé au musée de la Grande Guerre à Meaux, évoquant en 1914-1918 le rôle de ces oiseaux porteurs d'un message ayant pu transmettre, de 10 à 40 minutes après leur envol, des informations capitales depuis des points démunis de toute possibilité de communication.

Le pigeonnier de Montierneuf, le *moustierneuf*, à Saint-Aignan, en Charente-Maritime, est un exemple magnifique d'une construction de la Renaissance, dans la ligne des ouvrages du Primatice ou de Pierre Lescot, avec sa coupole surmontée d'un lanternon rappelant la chapelle du château d'Anet ou ses coquilles de Vénus au-dessus des lucarnes, faisant écho au château de Blois. À la suite d'une donation à l'abbaye de Vendôme de terres agricoles et de salines, un monastère bénédictin avait été créé au XI<sup>e</sup> siècle. Il disparut dans un incendie et fut immédiatement reconstruit. Prospère au XII<sup>e</sup> siècle, sous l'autorité anglaise en Aquitaine, il déclina à partir du XIII<sup>e</sup> et fut frappé par la peste au XIV<sup>e</sup> avant d'être dévasté et incendié par les Rochelais lors des guerres de religion. Des travaux de reconstruction furent engagés au XVI<sup>e</sup> siècle. La fuie actuelle date de cette époque. Les moines avaient vu grand, trop grand même ! Le nombre des boulins de Montierneuf – 2939 exactement – correspondait au double de ce qui était réglementaire. Il en résulta un procès intenté par les seigneurs voisins. Les bons moines furent condamnés à réduire la population de pigeons en supprimant un certain nombre de nids dans la partie basse par remblaiement du sol. Plus tard, à la Révolution, l'abbaye morcelée fut vendue comme bien national. Laisse à l'abandon, la fuie se détériora, la coupole s'étant

effondrée. Des travaux, engagés dans les années 1980, ont permis de la rétablir. L'édifice, témoin exceptionnel par sa taille et sa qualité, d'un pigeonnier de la Renaissance, est classé monument historique depuis 1955.

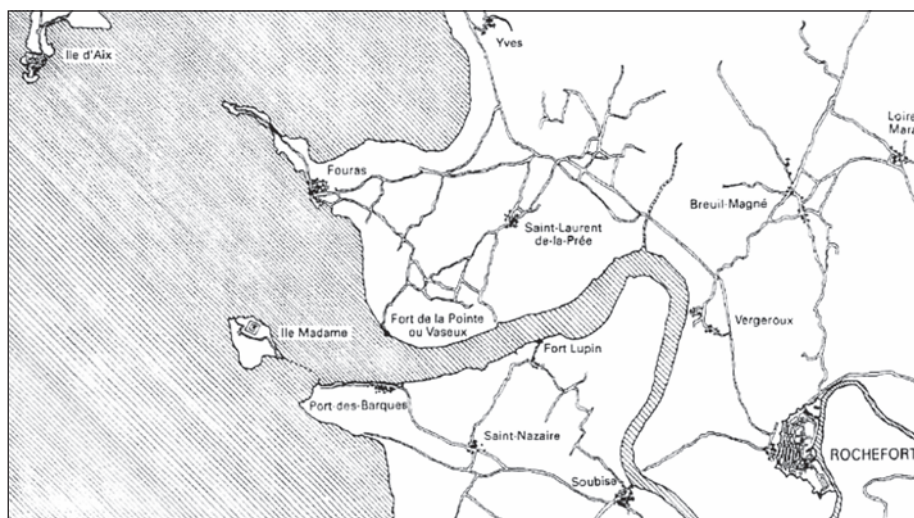
À Montierneuf, des milliers de pigeons se sont probablement aimés d'amour tendre. Ils sont maintenant interdits de séjour. La fuie n'héberge plus que des couples de chevêches. L'espèce étant protégée, aucune action ne peut désormais être engagée à l'encontre de ces rapaces ! Je risquerai, en terminant, un mauvais jeu de mots : qui, dans le cas présent, a-t-il bien pu se faire pigeonner ?

## Les pontons de Rochefort sous la Terreur

par Claude LAMBOLEY

C'est le souvenir d'un ancêtre qui a terminé ses jours dans des conditions épouvantables au bagne de Rochefort, ville à l'époque insalubre, qui m'a donné l'idée de cette intervention sur les pontons de Rochefort sous la Terreur. Huissier royal, maire de Saint-Menoux, en Bourbonnais, il avait été condamné, en 1793, pour des raisons politiques, à la déportation. C'était, depuis 1791 par décision de l'Assemblée Législative et la loi du 23 avril 1793, une peine politique frappant les citoyens convaincus d'incivismisme<sup>(1)</sup>. Il y sera rejoint, en mars 1794, par des convois de prêtres réfractaires. On est alors en pleine Terreur.

Le 12 juillet 1790, l'Assemblée Constituante avait voté la Constitution civile du clergé. Nommés par tous les citoyens, croyants ou athées, les prêtres, dès le 7 janvier 1791 seront contraints à prêter serment. Sur les 70 000 prêtres de France, 46 000 refuseront de le faire. La France est alors divisée en deux clergés : les prêtres jureurs et les prêtres réfractaires. Ces derniers sont si nombreux que la guillotine n'y suffit pas. Aussi, la loi du 23 avril 1793<sup>(2)</sup> complétée par un arrêté du Comité de salut public du 25 janvier 1794<sup>(3)</sup>, décide-t-elle leur déportation vers la Guyane, au climat réputé mortel. Pendant l'hiver et le printemps 1794, on achemine donc les déportés en convois vers les trois grands ports de l'Atlantique, Nantes, Rochefort et Bordeaux. Les déportés sont entassés sur des charrettes, dans le froid, la pluie, la neige. Ils sont hués, humiliés, reçoivent des jets de pierres et sont menacés de mort. À La Rochelle, ils sont livrés à la populace et tués ; à Nantes, ils seront noyés par Carrier. Finalement, seuls Bordeaux et Rochefort mettront en œuvre les directives du Comité.



*Le site de la déportation*

La Terreur sévit à Rochefort depuis septembre 1792. Comme il n'y a pas assez de navires, que ceux-ci ne sont pas en état, et que les côtes sont bloquées par la marine anglaise, on décide d'emprisonner les prêtres sur place. On les enferme, d'abord, dans le couvent des Capucins et la prison Saint-Maurice. Mais très vite, les prisons sont saturées. On décide donc de les incarcérer, d'abord dans la cale d'un vieux bateau à trois ponts, le *Bonhomme Richard*, qui sert d'hôpital aux soldats galeux, puis dans un autre bateau, le *Borée*. Mais, on est vite débordé par d'incessants arrivages venant de toute la France. Aussi, le Ministre de la Marine ordonne-t-il le transfert des prisonniers sur deux vaisseaux : *Les Deux Associés* et le *Washington*. Le premier servira de geôle à plus de 400 déportés ; le second en accueillera 300. Ces deux bâtiments, jadis affectés à la traite des noirs et au transport de la chaux et du charbon, une fois désarmés, vont désormais faire office de "pontons" et devenir les lieux d'un long calvaire pour les prêtres réfractaires. Le calvaire durera onze mois. L'embarquement des prisonniers a lieu le 25 mars 1794 à bord du navire *Les Deux Associés*. Son commandant, le citoyen Laly, décrit comme brutal et cruel, conduit alors le ponton jusqu'à l'estuaire de la Charente entre les îles d'Aix et Madame. Il y est rejoint, à la mi-juin, par le *Washington*.

Dans un entrepont de quarante places, de 12 mètres sur 11, près de quatre cents prêtres sont entassés. Les conditions sont horribles. Elles sont connues par quelques vingt-cinq récits qu'en ont faits les survivants, tels Labiche de Reignefort<sup>(4)</sup> ou Bottin<sup>(5)</sup>. La nuit, enfermés pendant douze heures, ils devaient rester allongés sur le côté sans pouvoir se soulever, dans un espace de seulement 55 cm de hauteur. Dormant à même les planches du navire, la tête des uns aux pieds des autres, ils y croupissaient, malades, agonisants ou morts, se marchant dessus, s'écrasant pour aller aux deux baquets qui servaient de latrines. Ces derniers ne pouvaient suffire à une aussi grande quantité de malheureux, aussi, dès le milieu de la nuit, des flots d'ordures et d'immondices se répandaient-ils de toutes parts, inondant les infortunés. Les témoins parleront plus tard d'une atmosphère cauchemardesque dans laquelle on sue, on saigne, on vomit, on fiente, on gémit, on crie, on délire, on meurt. L'air y est irrespirable, la nourriture rare et infecte. Les prisonniers doivent se contenter de soupe de fève, noire de charançons, de débris de morue pourrie, de viande avariée. L'eau qu'ils boivent est celle de la cale, noire et fétide. Le scorbut fait vite des ravages. Les conditions nutritives déplorables, jointes à l'insalubrité des lieux et à la vermine qui ronge les corps, engendrent rapidement une épidémie qualifiée de putride. Les décès sont très nombreux. La vision de ces malades à même le sol dans leurs déjections, couverts de plaies, geignant de fièvre, devait être dantesque. Chaque matin, la supposée désinfection de ces pontons devenait un supplice. Le commandant des *Deux associés* racontera : "... je faisais descendre dans le fond de la cale un baril de goudron. Un boulet rouge y était plongé, et le bitume en vapeur épaisse se répandait partout. Ah! Les calotins ! Ils criaient, ils suaient, ils étouffaient, ils n'avaient plus d'air, c'est vrai, mais enfin cette purification républicaine avait sa raison dans les règlements. Une sueur âcre, visqueuse, gluante, chargeait l'atmosphère embrasée. Quand tous les corps étaient haletants, fumant et suant par tous les pores, je faisais ouvrir les panneaux. Je commandais : Tout le monde sur le pont ! Alors tous, à peine vêtus, à tâtons, dans un pêle-mêle fantastique, tous accouraient. J'aurais fait fusiller un traînard. Leurs dents claquaient. Ils tremblaient sous la bise froide, ils frissonnaient comme on frissonne en pleine Sibérie<sup>(6)</sup>". Un jour, Gibert, le

Commandant du *Washington*, se plaignit à son collègue, Laly, que ses prisonniers ne mouraient pas assez vite. Celui-ci lui répliqua : *“C’est que tu ne sais pas les enfumer comme il faut !(7)”*.

Le jour, pendant des heures, ils devaient rester debout, à l’avant des navires, exposés à la pluie, au vent et au soleil, dans leurs vêtements en lambeaux. La grande distraction des matelots était d’uriner sur eux, juchés sur le gréement. À huit heures du soir, au coup de sifflet, chacun avait ordre de descendre dans les cachots. Les marins verrouillaient la porte qui fermait la cage où se trouvait l’échelle de l’écou-tille... Quoiqu’il arrivât, l’entrepont restait clos malgré tous les appels à l’aide. Cette situation durait jusqu’au matin.

À ces conditions difficiles s’ajoutent les brimades de l’équipage qui fait subir maintes tortures aux prisonniers. Pour un oui, pour un non, on fusille. Il est naturel-lement interdit de célébrer la messe ou de prier. Pourtant, tous resteront prêtres jusqu’au bout. De nombreux témoignages nous sont parvenus de leur courage, de leur abnégation, au grand étonnement de leurs bourreaux.

Les conditions à bord se dégradent rapidement, et l’équipage, lui aussi, est touché par les maladies, notamment le typhus<sup>(8)</sup>. Les autorités décident alors de jeter les corps par-dessus bord, mais les cadavres déplacés par la marée remontent le long des rives de la Charente, au grand dam des riverains qui se plaignent auprès des autorités. On décide, dans ces conditions, d’enterrer les morts dans les vases autour de Fort-Lupin, de Fort-Vaseux, de Port-des-Barques ou dans les sables de l’île d’Aix.

Malgré ces précautions, l’épidémie se répand. On envoie donc sur place deux chaloupes qui servent d’hôpital. Mais, l’été torride de 1794 facilite la propagation des maladies et les deux chaloupes deviennent très vite insuffisantes. Chaque matin, c’est dix à quatorze cadavres que l’on extrait du charnier par les écoutilles. Le 13 juillet 1794, un comité de Salubrité ose descendre les premières marches d’un ponton, mais bat vite en retraite, repoussé par l’odeur pestilentielle qui s’en dégage. Un chirurgien s’insurge : *“Ce n’est pas ainsi que l’on traite des hommes !... Si, le soir, on mettait 400 chiens dans cet endroit-là, ils seraient tous crevés le lendemain ou ils seraient devenus enragés !...”* <sup>(9)</sup>. Pourtant dans son rapport, un major notera, cynique : *“Sans doute, si ce système n’avait d’autre inconvénient que de débarrasser la société de grands coupables, on pourrait fermer les yeux sur ce fléau destructeur, mais on ne peut favoriser le développement d’une maladie contagieuse sans compromettre le reste de la société qu’elle peut atteindre...”* <sup>(10)</sup> ! Le 15 août, les capitaines des deux navires reçoivent, l’ordre de débarquer les malades sur l’île Citoyenne redevenue de nos jours, île Madame<sup>(11)</sup>. Un hôpital de campagne composé de huit vastes tentes y a été installé. Le débarquement des prisonniers se fait dans des conditions très difficiles, car il faut patauger dans la vase et porter les malades à dos d’hommes pour atteindre l’île. C’est un îlot désolé, perdu dans l’estuaire de la Charente. Pourtant, même si les conditions de vie sont difficiles, elles sont bien meilleures que sur les pontons. Aussi, les rescapés baptiseront-ils cette île : *“le Jardin des prêtres”*. Sur les 83 premiers prisonniers débarqués, 36 mourront sur le trajet les menant à l’hôpital.

À la chute de Robespierre, le 27 juillet 1794, la situation s’adoucit un peu : de la nourriture fraîche parvient aux prêtres et leurs geôliers s’humanisent peu à peu ; un semblant de liberté religieuse apparaît, les prêtres peuvent ainsi prier et chanter les psaumes. Mais ils ne sont toujours pas libérés.

Les tempêtes d'octobre aggravent très vite le sort des prisonniers, la pluie et les rafales de vent détruisent leurs tentes. L'hiver est terrible, la neige, le verglas les glacent jusqu'aux os. Les prêtres survivants sont renvoyés sur les pontons, répartis sur trois navires : les malades sur l'*Indien*, les convalescents sur *Les Deux Associés* et les plus valides sur le *Washington*<sup>(12)</sup>. Les pontons sont désormais ancrés à Port-des-Barques. Ils y sont rejoints par d'autres prêtres réfractaires, transportés sur trois navires provenant de Bordeaux en route pour la Guyane, mais rejetés par une tempête. En octobre, sur les 827 prêtres emmenés à Rochefort et enfermés sur les pontons en mars-avril 1794, il ne reste que 238 survivants : 36 sont morts à Rochefort, 254 sur l'île Madame et 299 enterrés dans les vases.

Le 5 février 1795, ces survivants seront emmenés à Saintes. On les enferme dans l'Abbaye aux Dames. Bien que toujours prisonniers, leurs conditions s'améliorent grâce à la charité de la population. Il y aura encore, sous le Directoire, une seconde déportation, il est vrai, moins tragique. Les persécutions des prêtres ne cesseront qu'à la ratification du Concordat, le 5 avril 1802. Après ce long calvaire, une fois libérés, la plupart des rescapés s'efforceront de regagner leur ancienne paroisse. Laly, le commandant des *Deux Associés*, se défendra plus tard, parlant de ses victimes : *On m'avait dit de les faire mourir sans bruit, dans le silence de l'Océan... Je les haïssais...*<sup>(13)</sup>. Il sera destitué et mourra dans la misère.

Cette hécatombe, que l'on peut rapprocher de celles des pires régimes totalitaires du XX<sup>e</sup> siècle, resta longtemps ignorée, voire volontairement cachée. Il ne fallait pas réveiller les démons de la Révolution ! L'oubli durera un siècle. Ce n'est qu'au début des années 1900, qu'on découvre sur l'île quatre corps alignés en croix. Sur l'emplacement, on édifie une croix de galets et on dresse un calvaire à l'entrée de la Passe-aux-Bœufs, qui relie l'île au continent. Depuis 1910, chaque mois d'août, sur l'île Madame entre le calvaire et la croix de galets, un pèlerinage perpétue la mémoire des prêtres disparus dans l'île. Soixante-quatre d'entre eux ont été béatifiés en 1995.

Pour terminer l'histoire de ce malheureux ancêtre, sa condamnation à quatre ans de fers était pour lui la mort assurée, c'était ce que l'on appellera "la guillotine sèche". J'ai trouvé la trace de son décès, le 11 frimaire an V, autrement dit le 1<sup>er</sup> décembre 1796, dans les registres de l'Hôpital de la Marine de Rochefort, où il figure sous son numéro matricule de forçat. La fin de cette histoire est étonnante. Première surprise : son fils, huissier de justice, élu commandant de la garde nationale en 1796, s'unira avec la fille de celui qui, comme magistrat, avait signé l'acte d'accusation ; elle descendait du premier maire de Moulins, élu en 1518. À l'évidence, ses concitoyens avaient conservé leur estime pour son père. Autre surprise : son petit-fils, médecin, s'unira avec une descendante d'une des plus anciennes familles de la Marche, titrée marquis et baron. Enfin, son arrière-petit-fils, propriétaire, épousera une jeune fille d'ascendance capétienne, comptant dans ses ancêtres plusieurs noms connus de l'Ancien Régime, tels les Choiseul ou les Lamoignon. Mais, le plus surprenant est que le grand père de cet ancêtre était sabotier et son père fermier dans une abbaye. C'était là, à n'en point douter, les conséquences des bouleversements sociétaux de la Révolution. Si les pontons de Rochefort en étaient la face noire, ce brassage de la société en était le côté positif. J'ajouterai que de ce brassage sont issus mon épouse et mes enfants. Mais, c'est une autre histoire...

## NOTES

- (1) Art. 2 de la loi du 23 avril 1793 : *seront sujets à la même peine (la déportation) ceux qui sont dénoncés pour cause d'incivisme par six citoyens dans le canton. La dénonciation sera jugée par les directoires des départements sur l'avis des districts.* Lois et actes du gouvernement. Paris, Imprimerie impériale, 1807, tome VII, p. 16.
- (2) Art. 1 de la loi du 23 avril 1793 qui *ordonne la déportation des Ecclésiastiques et Frères convers et laïcs qui n'ont pas prêté le serment de maintenir la liberté et l'égalité, Op. cit.,* tome VII, p. 16.
- (3) L'arrêté du 6 pluviôse an II (25 janvier 1794) du Comité de Salut Public stipule que : *Les ecclésiastiques sujets à la déportation seront conduits de brigade en brigade par la gendarmerie nationale dans les ports de Bordeaux et de Rochefort... Ils seront enfermés, à leur arrivée, dans une maison d'arrêt que le ministre de la marine est autorisé à faire préparer pour les recevoir. Le ministre de la marine fera affréter des bâtiments de commerce pour les conduire à leur destination, conformément au décret du 30 vendémiaire, ils seront embarqués au fur et à mesure que les bâtiments pourront les recevoir...*
- (4) LABICHE DE REIGNEFORT P.G. (Abbé de) - Relation très détaillée de ce qu'ont souffert les prêtres détenus en 1794 et 1795 pour refus de serment à bord des vaisseaux "Les Deux Associés" et le "Washington" dans la rade de l'île d'Aix..., Paris, Le Clère, 1801, 2<sup>e</sup> édit., pp.197.
- (5) BOTTIN M.-B.-P. (Abbé) – Mémoire des pontons de Rochefort. Récit abrégé des souffrances de près de huit cents ecclésiastiques français condamnés à la déportation et détenus à bord des vaisseaux le Washington et les Deux Associés dans les environs de Rochefort, en 1794 et 1795. Imprimerie De Crapart, 1796, réédition : Coll. Rumeurs des âges, La Rochelle, 1993, pp. 35.
- (6) HOLLE A. – Il était une fois... les curés de Moulins... en Révolution. Arthur Holle édit., pp.122, p. 91.
- (7) POTIER M. – Vie et mort des Meusiens sur les Pontons de Rochefort en 1794-1795. <http://www.martyretsaint.com/les-martyrs-de-la-revolution-francaise-claude-richard-2/>
- (8) Lettre du citoyen Béraud au Conseil de santé. Arch. du service historique de la Marine, Rochefort. 3F. 7, B.1, p. 22.
- (9) Extraits des Archives navales t. V, n° 6, Rochefort, in SAILLARD E.- La Terreur à Poitiers. G. Oudin éd. Poitiers, 1912, p. 332.
- (10) AUBRAY G. – Les six cents prêtres martyrs des îles de la Charente (1793-1795). Librairie des catéchismes. 1912, pp. 62, p.26.
- (11) Lettre du Commandant des armes et l'Agent maritime du District de Marennes du 13 thermidor an II, Arch. du service historique de la Marine, Rochefort.
- (12) Lettre du Conseil de santé au citoyen Niou, représentant du peuple du 30 vendémiaire an III, Arch. du service historique de la Marine, Rochefort, 3F. 7A. 1, p. 16.
- (13) POIVERT L. – Les martyrs des pontons (1794-1795). Rochefort, l'île Madame, Brouage. Pijollet F. édit., La Rochelle, 1926, pp. 63, 29 ill., p.58.